



ELABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Synthèse du diagnostic du système agricole et alimentaire

Version de travail du 13/03



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :



Vision d'ensemble

Consommation foncière sur le territoire :

463 ha consommés sur la période 2006/2015 soit 46,3 ha par an : projets résidentiels (256 ha artificialisés) et projets à vocation économique (187 ha artificialisés).

Un vaste territoire (101 930 ha) composé de 90% d'espaces naturels et agricoles dont 72% d'espaces agricoles

Surface agricole utile totale (dont terres arables, surfaces en herbe et cultures permanentes) : 70 797 ha en 2020 Soit 67% du territoire et 15,8% de la SAU totale du département d'Eure-et-Loir.

SAU dans les captages : 21 643 ha soit 30% de la SAU du territoire de l'agglomération du Pays de Dreux

Comparaison territoriale : SAU départementale : 76% / SAU nationale : 49%

Baisse de 2% de la SAU entre 2010 et 2020

Soit : 1 756 ha de SAU en 10 ans (Agreste, RGA 2020)

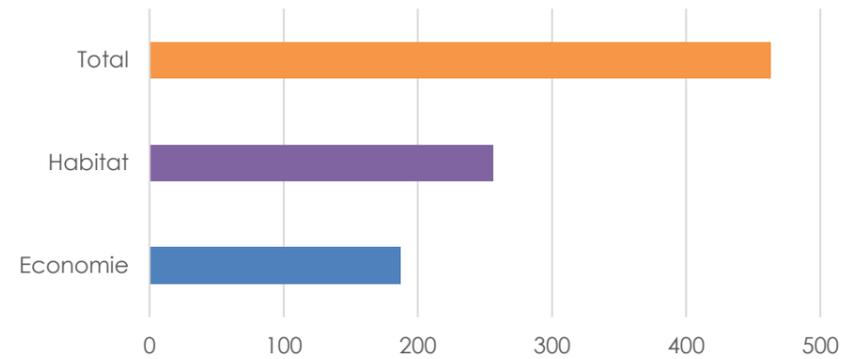
Evolution de la valeur du foncier

8 410 € : valeur moyenne des terres libres en 2020 du Thymerais-Drouais

+ 51 % depuis 2010

Bilan de la consommation foncière entre 2006 et 2015 (en ha)

Source : DGFIP Cerema, Vigisol



Evolution de la valeur moyenne des terres libres de 2000 à 2020 (source Agreste-Safer)

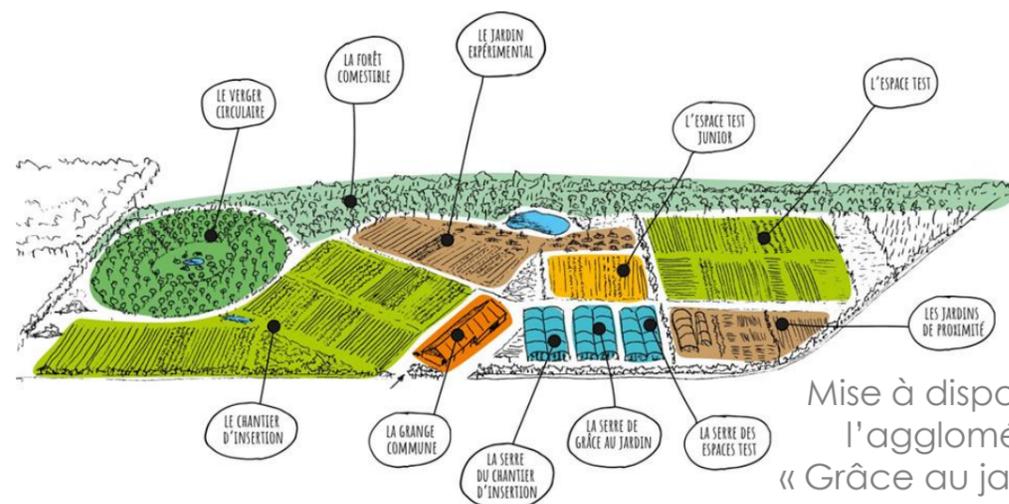
	2000	2010	2020	
Centre- Val de Loire	3 360 €	4 710 €	6 150 €	+ 30%
Eure-et-Loir	4 860 €	5 810 €	9 620 €	+ 65%
Drouais-Thymerais	3 740 €	5 570 €	8 410 €	+ 51%

L'avis des acteurs

« On voit de plus en plus de fermes qui grossissent beaucoup. Lorsque des agriculteurs partent à la retraite, plutôt que d'installer des jeunes on voit des fermes qui s'agrandissent. » Agricultrice exploitante

« Aujourd'hui sur le territoire il y a selon moi autant d'installations que d'agrandissements. Les transmissions d'exploitation ne sont pas une difficulté. En revanche les installations hors cadre familial sont plus complexes » - Chambre d'Agriculture 28

Les initiatives sur le territoire



Mise à disposition de 7 hectares par l'agglomération à l'association « Grâce au jardin » (Pépinière agricole, formation, insertion par l'activité professionnelle)

Enjeux pour le PAT / pour le territoire

- Augmentation de la taille des exploitations (rachat des terres par des exploitants)
- Difficultés d'accès au foncier pour les jeunes et nouveaux exploitants - Installation difficile hors cadre familial
- Face à la sensibilité accrue du territoire aux pollutions diffuses (bassin de captage sur 1/3 du territoire) poursuivre l'accompagnement des acteurs et les efforts fournis pour améliorer la situation à court, moyen et long termes.

Potentiel agronomique cultural des sols de la Communauté de Communes



Légende

□ Limites de la Communauté de Commune

Potentiel agronomique

4 Potentiel moyen

5 Potentiel correct

6 Bon potentiel

7 Très bon potentiel

8 Excellent potentiel

□ Données non disponibles



0 5 10 km

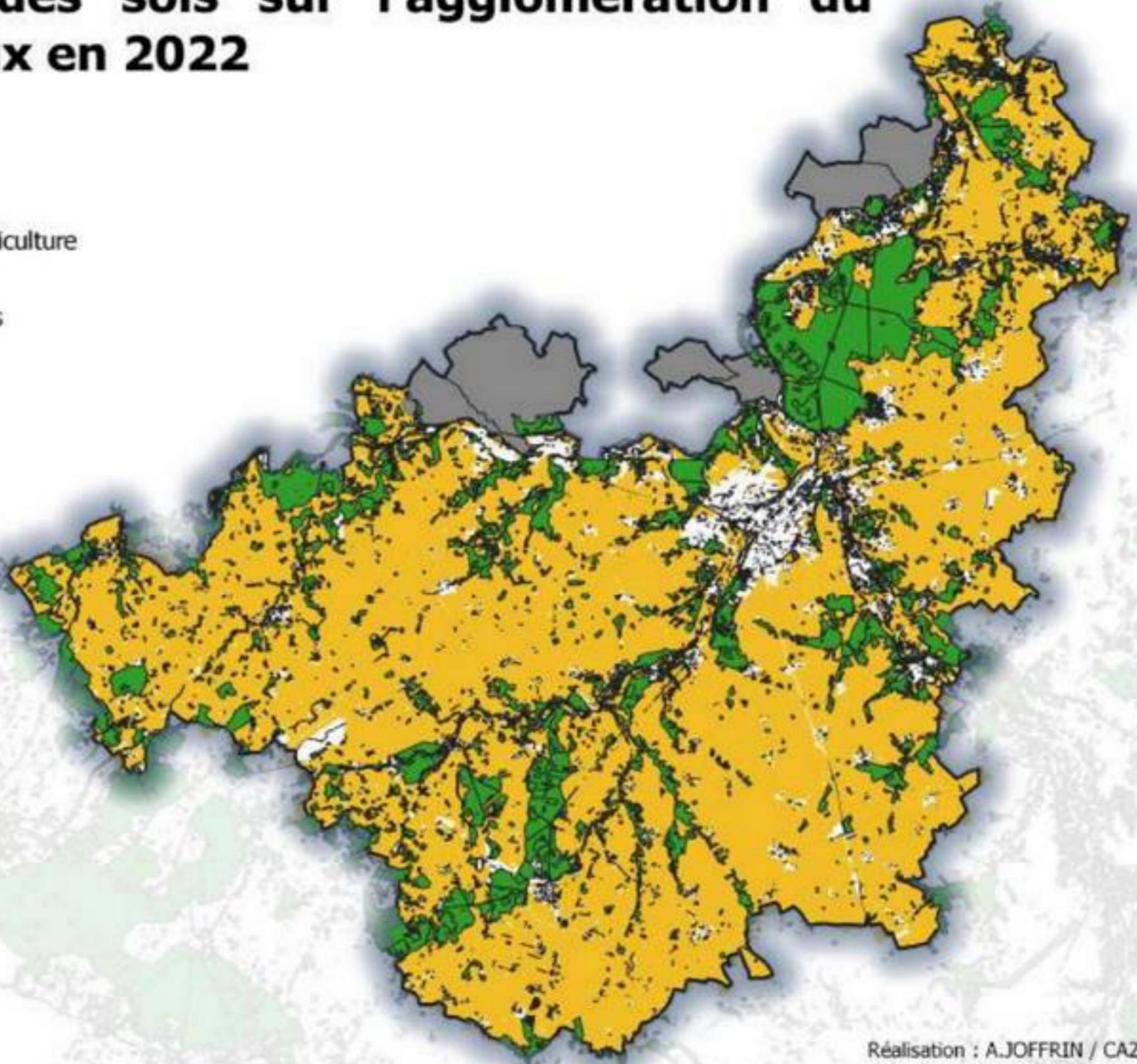




Occupation des sols sur l'agglomération du Pays de Dreux en 2022

Légende

-  Espace boisé
-  Espace cultivé pour l'agriculture
-  Autres espaces
-  Données non disponibles



0 5 10 km

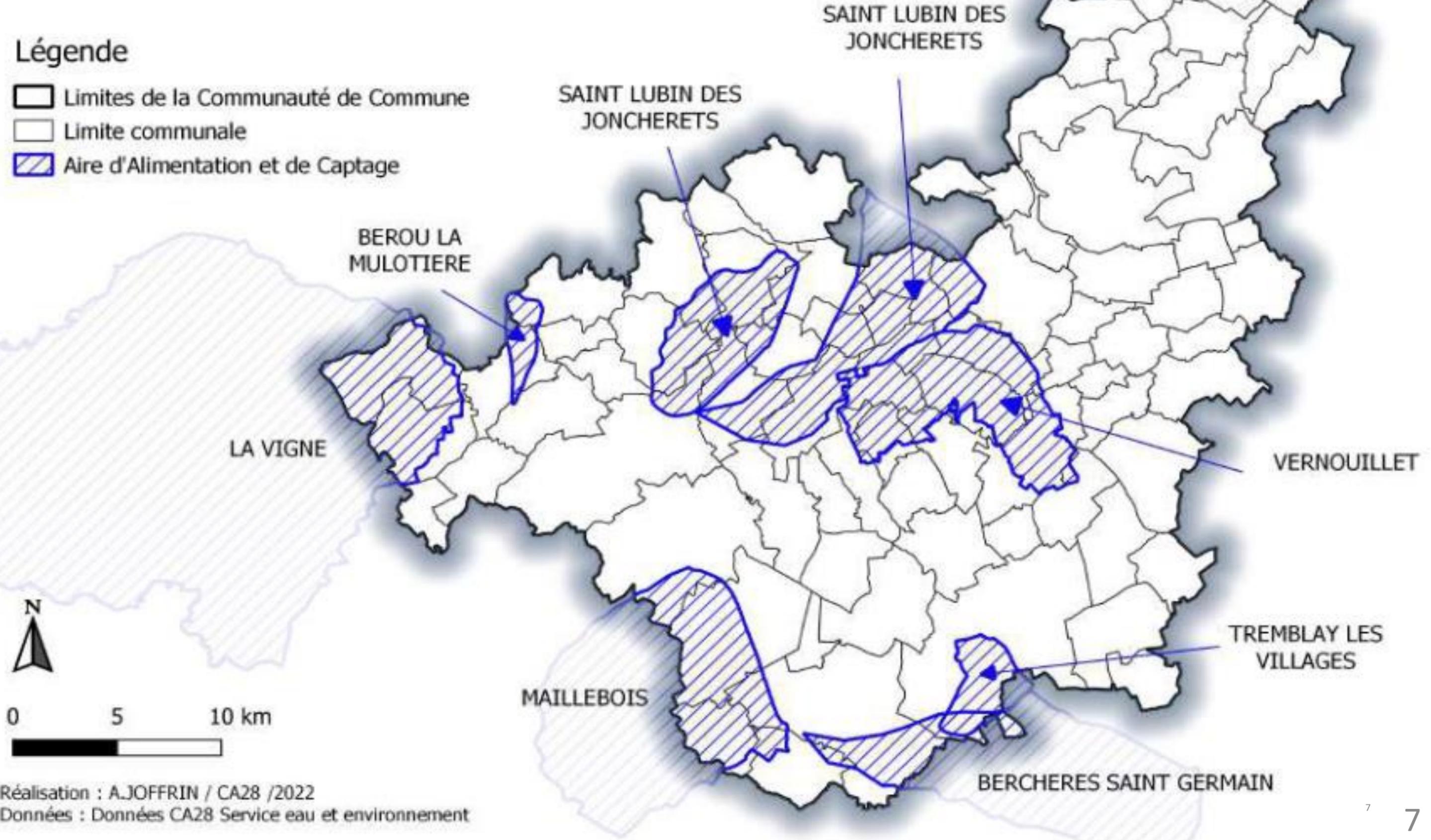




Localisation des Aires d'Alimentation et de Captage sur l'agglomération du Pays de Dreux en 2022

Légende

-  Limites de la Communauté de Commune
-  Limite communale
-  Aire d'Alimentation et de Captage



Réalisation : A.JOFFRIN / CA28 /2022
Données : Données CA28 Service eau et environnement



ENJEUX

- **Faciliter l'accès à la terre aux primo-accédants** hors cadre familial dans la mesure où le projet est cohérent avec les objectifs du PAT
- Favoriser la **transmission des exploitations** dans un contexte où la taille des exploitations et les coûts du foncier en hausse, rendent plus difficile la reprise des exploitations
- Lutter **contre l'étalement urbain** et l'artificialisation des terres en mobilisant les outils d'identification du foncier disponible
- L'étalement bien que maîtrisé sur l'agglomération favorise la proximité des espaces résidentiels et agricoles et invite à mieux anticiper et **prévenir les conflits d'usage**
- Face à la **sensibilité accrue du territoire** aux pollutions diffuses (bassin de captage sur 1/3 du territoire) poursuivre l'accompagnement des acteurs et les efforts fournis pour améliorer la situation à court, moyen et long termes.

Faiblesses et points de vigilance

- Artificialisation des terres (-2% en 10 ans)
- Augmentation forte du prix du foncier agricole (+51% en 10 ans) qui freine l'accès des primo-accédants, en particulier hors cadre familial
- Etalement urbain (proximité bassin d'emploi parisien)
- Spéculation foncière sur les terres agricoles
- Dynamique de rachat des terres par des exploitations en croissance qui fait augmenter les prix du foncier et agricole et freine l'installation d'agriculteurs (hors cadre familial)

Atouts et leviers d'actions

- Mobiliser les outils de protection du foncier agricole (ZAP, PEAN, ...) et de planification (Scot, PLU) qui ont permis, jusqu'à présent de **préserver la SAU**
- **AMI « territoire démonstrateur »** de la sobriété foncière, dont l'Agglo est lauréate depuis 2021 □ réflexion sur la lutte contre l'étalement et ainsi la préservation des zones agricoles
- **Engagement fort des acteurs clés** pour la préservation des terres agricoles : Communes, SAFER, Terre de liens, Chambre d'agriculture (PAI)
- S'appuyer sur les actions menées pour retisser **le lien entre producteurs et mangeurs** (apéros-débats #entre voisins, Nos voisins les producteurs, guide de bonnes pratiques, Charte de bon voisinage...)
- S'appuyer sur les **expériences réussies** d'installations agricoles sur du **foncier public** (ex : bail agricole pour l'association Grace au jardin) ou d'acquisition de foncier acquis dans les zones de captage,
- **Plan d'action sur les zones de captage d'eau** et actions menées par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir pour réduire l'utilisation des intrants, ajuster la période d'irrigation, adapter les rotations de cultures



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

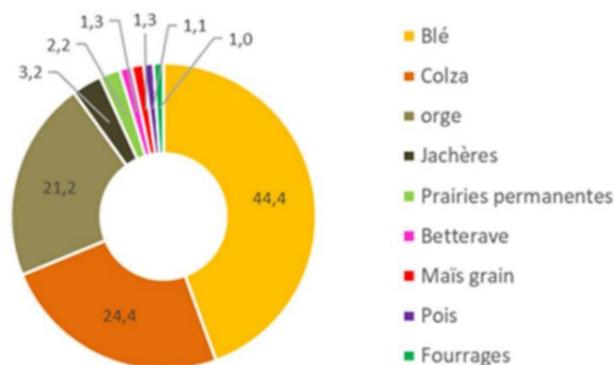
Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :



L'agriculture en quelques chiffres

- 70 552ha** de surface agricole en 2017 (Source : PAC), soit environ **67% de la surface du territoire**
- 515 exploitations agricoles** ayant leur siège sur le territoire
- 681 ETP** dans les exploitations agricoles du territoire
- Age moyen** des exploitants agricoles est de 52 ans
- 6,7%** Part de la surface du territoire consacrée à l'agriculture biologique (3% sur le département)

Cultures représentant plus de 1% de l'assolement du territoire



Chiffres généraux et tendances

- Baisse de 14% du nombre d'exploitations entre 2010 et 2020 (Source : Agreste RA 2020).
- 14% de SAU moyenne par exploitation** (de 120 à 137 ha entre 2010 et 2020 – contre 69 ha en moyenne en France)
- Baisse de 10% du nombre d'ETP entre 2010 et 2020
- Augmentation de la valeur moyenne des terres libres de 2010 à 2020 : +51% (+65% dans le 28)
PBS moyenne de 152 700€ / exploitation en 2020, ce qui est inférieur à la moyenne départementale
- Diminution du nombre d'exploitations en polyculture/ élevage au profit des COP
- Main d'œuvre difficile à recruter, alors qu'une exploitation sur 2 emploie des saisonniers

Carte d'identité des filières



Filière COP : céréales, oléagineux, protéagineux

- 468 exploitations en ont / 56 631 ha (-6 893 en 10 ans) / 431 ETP (-98 en 10 ans) / 58 023 k € de PBS
- Typologie des cultures : blé, colza, orge
L'irrigation est favorable à la diversification des cultures, / idem AB
- Circuits et transformation : **filière collectée par des grandes coopératives céréalières et négoce**.
- 60% des productions vers l'export via le port de Rouen. 40% des productions vers les moulins** de la région et de la région parisienne puis **redistribués vers l'agro-alimentaire** et la **distribution**. La transformation à la ferme / locale existe mais est marginale.
- Difficultés** : Hausse des charges et du coût des consommables ; dépendance aux cours mondiaux ; effondrement de la filière bio ; aléas climatiques et eau
- Atouts** : opportunité de diversification pour les autres agriculteurs ; filière à haute valeur ajoutée (cours mondiaux élevés) ; potentiel agronomique ; circuits très structurés ; investissement sur une filière de trituration du colza

Filières légumières : maraichage et plein champ

- 40 exploitations cultivent des légumes mais pas de légumes de plein champ sur l'Agglo (hormis des pommes de terre)
- Typologie des cultures : **maraichères, très diversifiées, en agriculture biologique (30%)** ou avec des pratiques agro écologiques.
- Distribution : vers les circuits courts et de proximité (AMAP, marchés, magasins de producteurs). Beaucoup de vente à la ferme. Les volumes sont trop petits pour la GMS (hormis pour les pommes de terre). Marché important vers l'Île-de-France (bassin de consommation, pouvoir d'achat élevé)
- Difficultés** : pas de transformation, produits frais (pas de stockage), aléas climatiques et ressource en eau, difficulté à vendre à la RHD publique, peu de visibilité de leurs exploitations (communication), peu de structuration, difficultés à trouver de la main d'œuvre, difficultés économiques
- Atouts** : demande en hausse, pratiques agricoles en transition et adaptation aux aléas climatiques (diversification, gestion de l'eau, couverts végétaux...), petite filière mais très diversifiée

Elevage et polyculture élevage

- 87 exploitations ont une activité d'élevage, dont 29 exploitations avec des bovins, 14 avec des ovins, 5 caprines, 13 avec des chevaux, 35 avec des volailles et lapins.
- Typologies des élevages : 24 exploitations ont une activité de polyculture élevage, ce qui est une opportunité de diversification et d'autonomie. Quelques grands élevages (notamment de volailles)
- Circuits : Beaucoup d'exploitations vendent à la ferme, en circuits courts leurs produits à haute valeur ajoutée.
- Difficultés** : sécheresse qui met en danger le développement de la filière, produits ultra frais (peu de possibilité de vente), pas de structuration, rentabilité économique pas facile, filière demandeuse en main d'œuvre
- Atouts** : transformation à haute valeur ajoutée, filière volaille bien structurée par les abattoirs et distribuée dans les circuits régionaux, autonomie avec la polyculture élevage

L'avis des acteurs

« Historiquement on est sur une région de marchés de masse, de grandes cultures, de grandes exploitations. On produit du blé pour l'exporter. »

« Tout a changé en 2 ans dans le monde agricole et industriel, il y a eu un bouleversement économique très fort. Nous avons des charges qui explosent (...) Or on a un système de culture [COP] où on est obligé de passer avec les machines »

« Le changement climatique on le voit d'années en années sur le terrain. Avec des épisodes de canicules qui se répètent, des températures maximales qui ne font qu'augmenter. On subit. »



La transformation sur le territoire

Industrie céréalière :

12 moulins sont situés sur le département, dont 4 sur le Pays de Dreux, qui emploient 38 salariés (chiffres de la base SIRET)

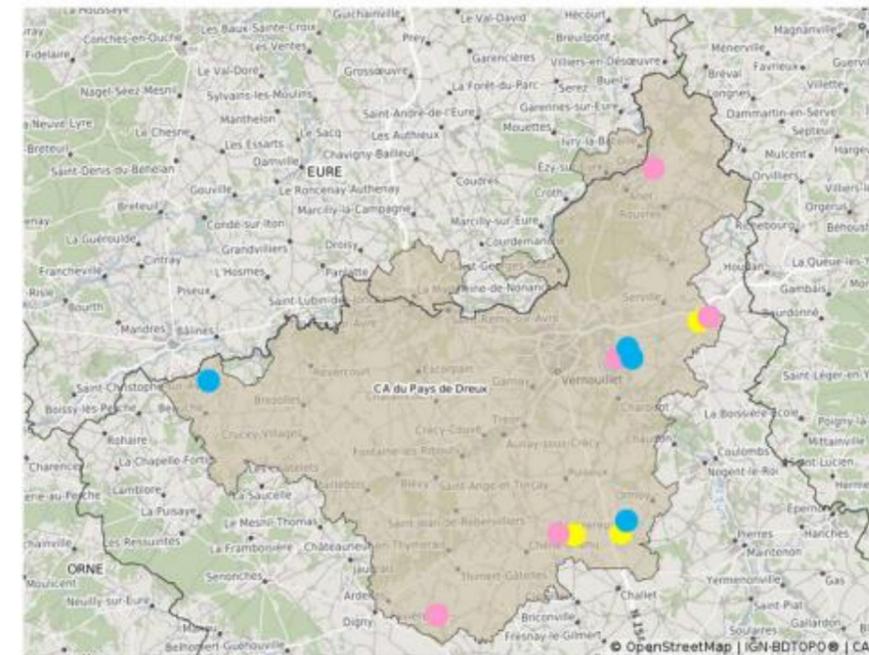
- Moulins de Chérisy-Lethuillier (Chérisy)
- Minoterie GUIARD (Maillebois)
- Moulin des Osmeaux (Chérisy)
- Moulins de Mézières (Mézières en Drouais)

Ateliers de transformation de la viande : 27 ateliers de découpe sur le département, principalement de volailles. Pas de transformation de viande de boucherie sur le département. Les bêtes sont abattues majoritairement hors région.

Transformation laitière : 3 petits ateliers de transformation laitiers, à la ferme (yaourts, fromage)

Transformation légumière : pas d'atelier de transformation (de type légumerie, découpe) sur l'agglomération ni sur le département. Peu d'ateliers de transformation légumières sur la région (majoritairement artisanaux)

Carte des ateliers de transformation



Réalisation : A. TOUTAIN 2022
Données : CA28



Diagnostic agricole, CA23, 2022

Les initiatives sur le territoire : de la transformation à haute valeur ajoutée



De la transformation de viande, de lait, de volailles, d'huile, de farines à la ferme vendue localement.

La qualité des produits vendus et transformés sont les arguments majeurs de ces exploitations.

Les agriculteurs deviennent transformateurs et commerçants.



L'avis des acteurs

« Les fluctuations sont grandes en ce moment, avec le conflit en Ukraine, l'environnement politique et économique instable et les risques climatiques de plus en plus forts. Le prix du blé a flambé de 40%, c'est une problématique catastrophique. »

« En Eure-et-Loir tant qu'on n'aura pas un projet de légumerie solide, alors les cultures légumières n'évolueront pas. La 4ème gamme c'est ce qui fait le plus de débouchés. Ce projet ça boostera les productions maraichères. »

Les enjeux de la transformation agro-alimentaire

- Manque d'atelier de transformation pour la filière fruits & légumes (atelier de découpe de légumes / légumerie) → atelier en projet
- Une réflexion à mener à l'échelle départementale voire régionale pour mutualiser l'outils avec les territoires voisins





OTEX principale des communes de l'agglomération du Pays de Dreux en 2022

Légende

 Limites de la Communauté de Commune

 Données non disponibles

Otex

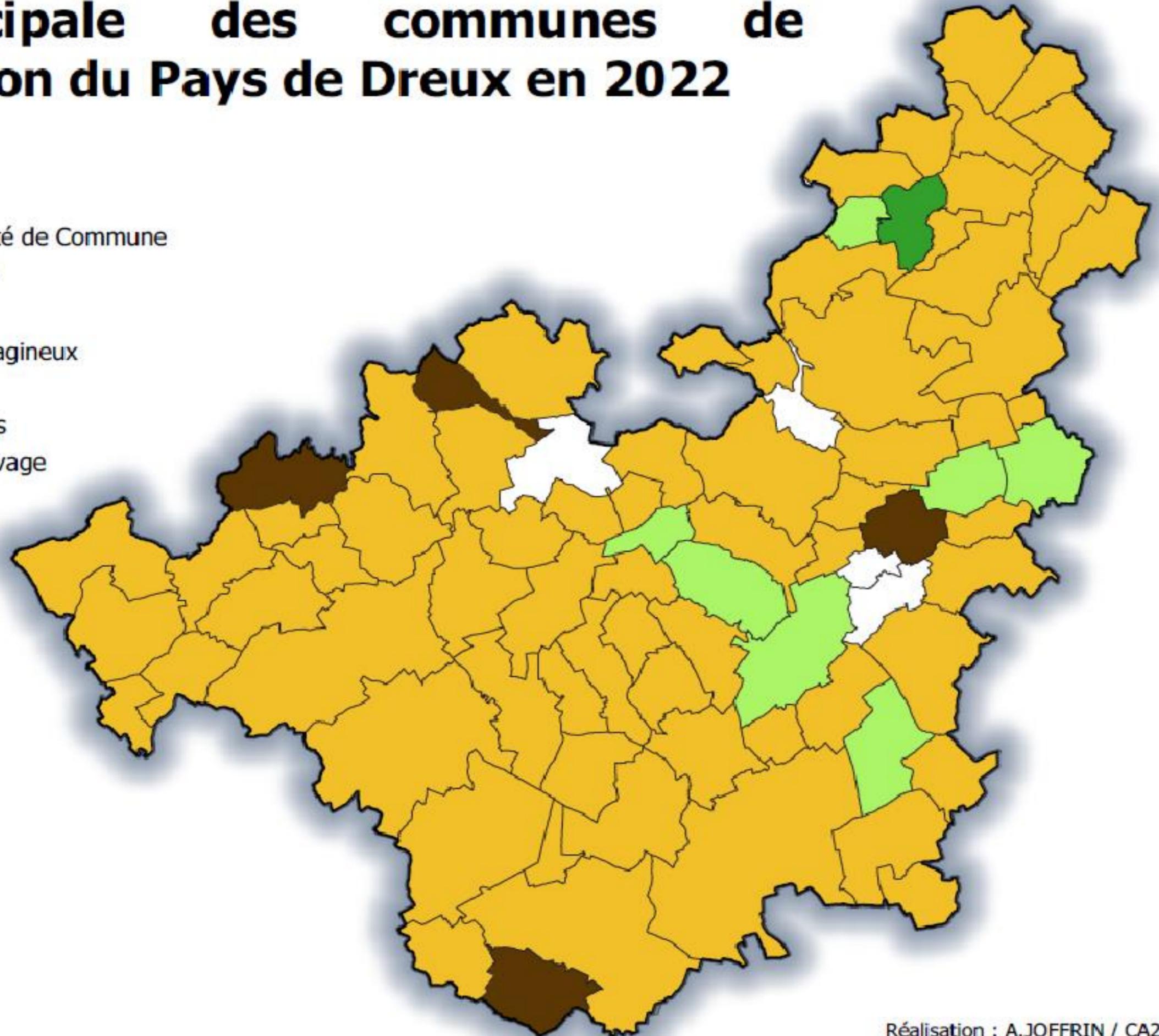
 Céréales et/ou oléoprotéagineux

 Autres grandes cultures

 Légumes ou champignons

 Polyculture et/ou polyélevage

 Sans exploitation



0 5 10 km



Coopératives présentes et influentes sur l'agglomération du Pays de Dreux en 2022

Légende

 Limites de la Communauté de Commune

 Limite communale

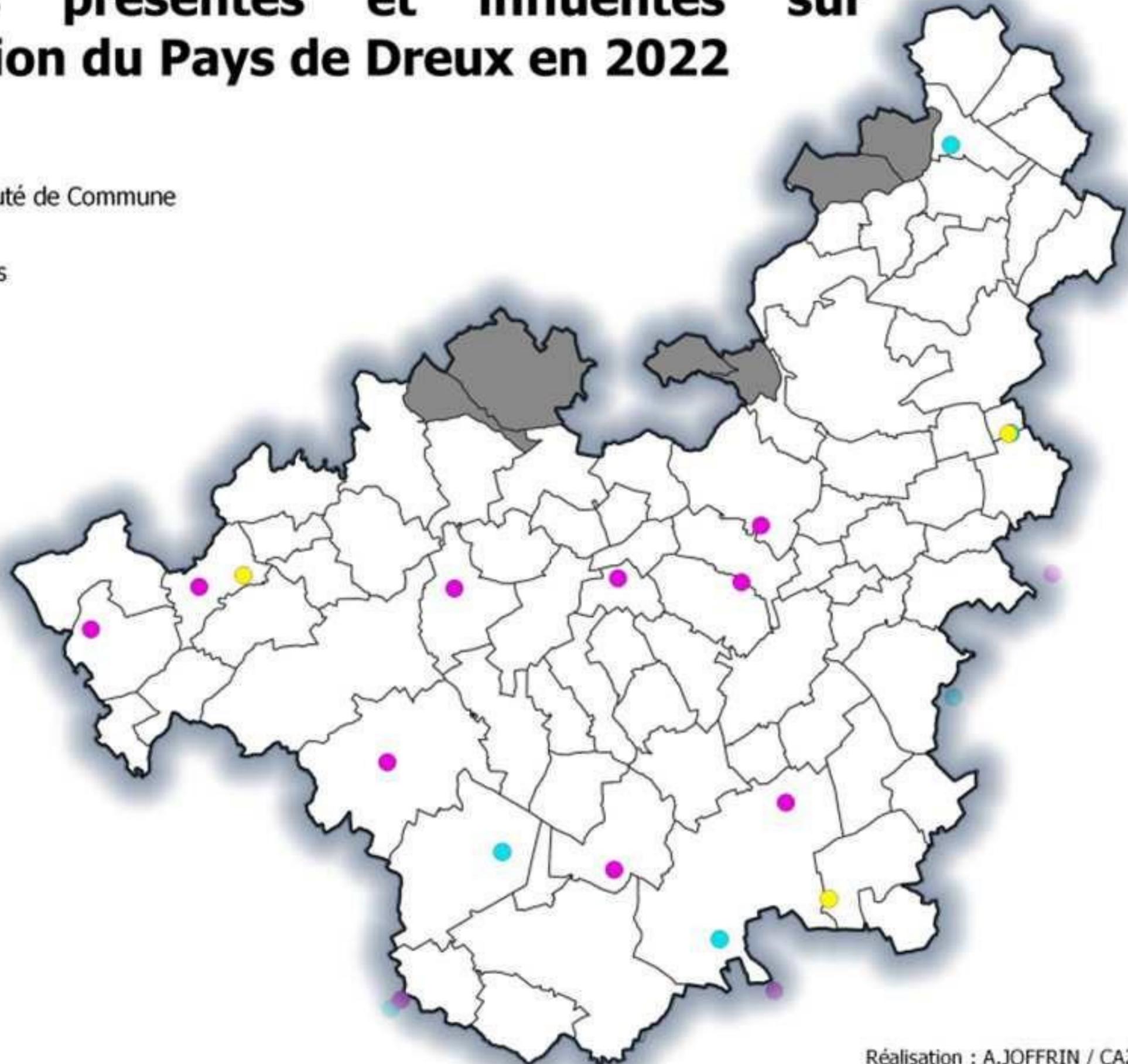
 Données non disponibles

Coopératives (silos)

 AXEREAL

 NATUP

 SCAEL



0 5 10 km

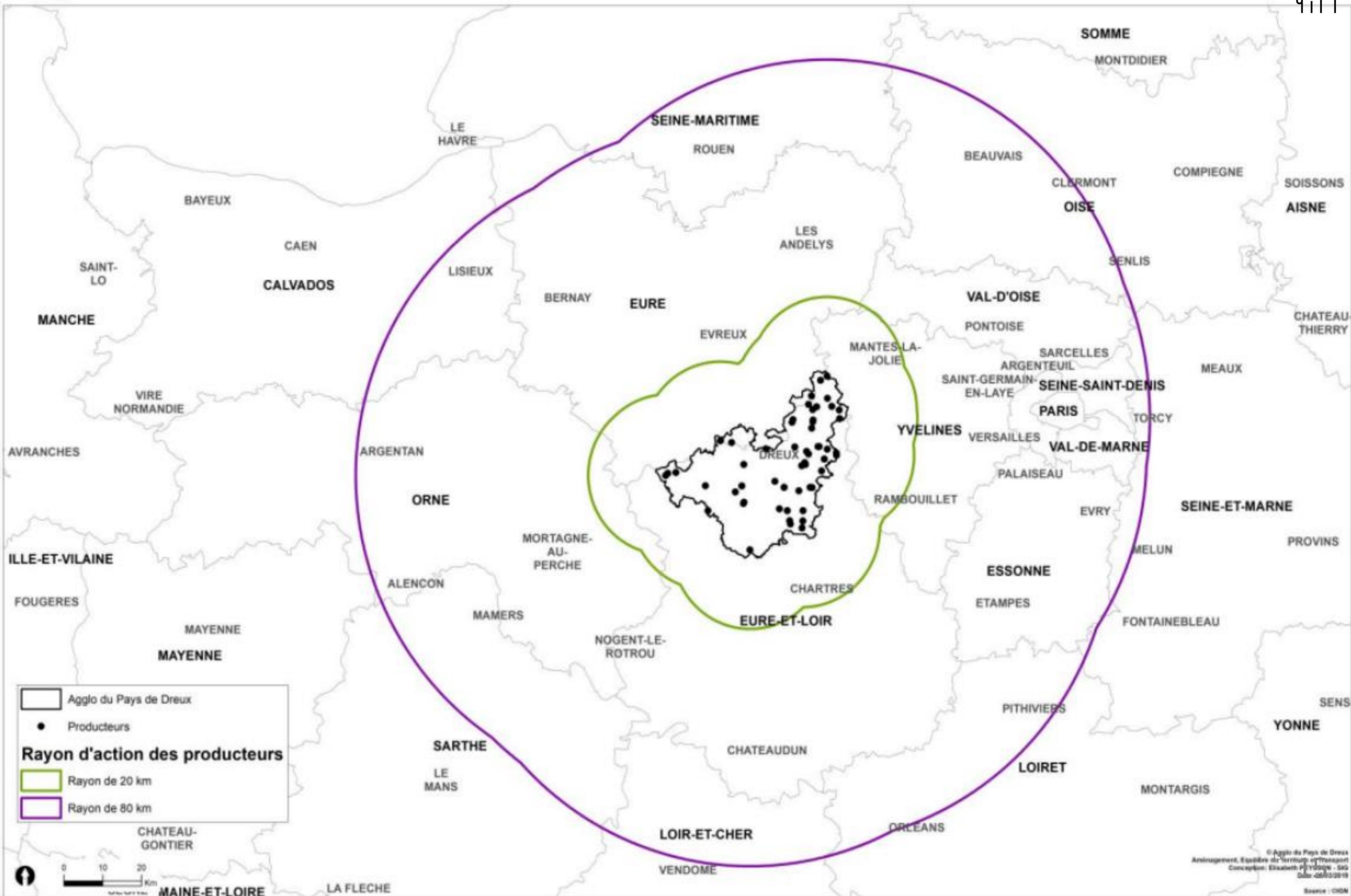
Réalisation : A.JOFFRIN / CA28 /2022
Données : Données CA28

Producteurs référencés sur le territoire de l'Agglo du Pays de Dreux



- Culture
- + Culture (projets)
- Elevage
- + Elevage (projets)
- Produits transformés







ENJEUX

- **Répondre aux enjeux de transmission liés au vieillissement des exploitants agricoles et au manque de main d'œuvre saisonnière**
- Accompagner le potentiel de **diversification agricole** pour limiter les impacts négatifs liés à la **forte spécialisation de l'agriculture** du territoire (dépendance aux cours mondiaux, aléas climatiques) et répondre à la demande locale
- **Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles face aux changements et aléas**, notamment liés à la ressource en eau, et à l'adaptation des pratiques agricoles (qualité de l'eau et bassins de captage, biodiversité, usages des phytosanitaires, dépendance aux énergies fossiles...)
- **Lever les freins pour le développement des productions de légumes de plein champ** pour répondre à la **demande de la restauration collective** : disponibilité de la main d'œuvre, outils de transformation, stockage des produits frais, structuration de la demande de la RHD, prix rémunérateurs, accès aux marchés publics, renforcer les liens avec les acheteurs publics...
- **Renforcer les collaborations entre producteurs** en s'appuyant sur les réseaux existants pour créer du lien, s'échanger des produits, investir collectivement et **Contribuer à une meilleure connaissance des ressources du territoire** en matière d'emploi, de sous-traitance (transformation par ex.), de fournitures, etc. pour créer davantage de collaborations locales.

Faiblesses et points de vigilance

- Diversité de gamme mais peu d'exploitations sur chaque production : au global, une agriculture très peu diversifiée
- Peu de productions en fruits et légumes de plein champ
- L'absence d'outils de transformation de légumes est un frein important au développement de la filière légumes de plein champ sur le département et la Région
- Inadéquation entre l'offre agricole et la demande de la restauration collective : peu d'offre de légumes de plein champ, absence d'outils de transformation, volumes peu réguliers et trop faibles...

Menaces :

- le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau
- hausse du prix de l'énergie et des consommables (dépendance du système agricole)
- Dépendance économique du territoire aux cours mondiaux (céréales)
- Difficultés à trouver de la main d'œuvre saisonnière

Atouts et leviers d'actions

- Une gamme de productions diversifiée mais petite en nombre d'exploitations
- Qualité agronomique des sols et capacité nourricière du territoire
- Proximité avec les bassins de consommation, dont l'Ile-de-France
- Nombreux projets de diversification et de circuits courts (une dizaine suite à l'enquête de la chambre) avec un potentiel de développement (potentiel intéressant). Grande gamme de produits vendus en circuits court, dont à haute-valeur ajoutée : légumes, produits de boulangerie, viande, produits laitiers...
- Deux plateformes d'achat pour la restauration collective et la mise en lien entre producteurs et acheteurs, qui sont des outils facilitateurs sur lesquels s'appuyer
- Accompagnement des agriculteurs par des organismes techniques et de conseils sur l'adaptation des exploitations (Plan de Protection des Aires de captage, financements AESN, aide à la conversion...)



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :

Bilan des Gaz à effet de serre de l'agriculture et l'alimentation

L'agriculture est le 3^{ème} secteur émetteur de GES, avec 101 210 teq CO₂ émises en 2018, soit 20% des émissions du territoire. Ces émissions sont (en augmentation par rapport à 2012. Dont :

18% dues à la combustion des produits pétroliers

81% dues à des émissions non énergétiques :

1. **Protoxyde d'azote (N₂O)** : 75 906 teqCO₂ émises par l'agriculture, ce qui représente 96% des émissions totales du territoire (tous secteurs confondus)
2. **Dioxyde de carbone (CO₂)** : 17 207 teqCO₂ émises par l'agriculture, ce qui représente 4,4% des émissions totales (tous secteurs compris) du territoire
3. **Méthane (CH₄)** : 8 907 teqCO₂, ce qui représente 41% des émissions totales du territoire (tous secteurs compris)

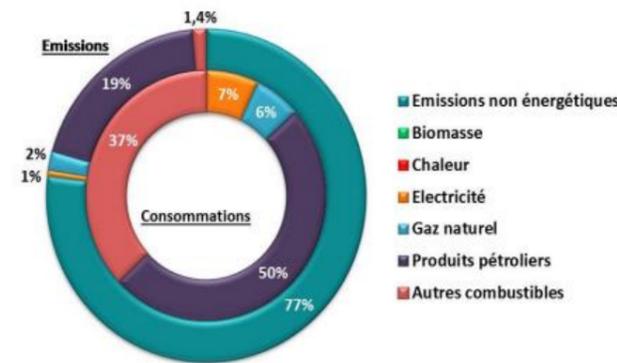


Figure 18 : Répartition des consommations et des émissions par énergie dans le secteur agricole

Données de l'Observatoire Régional de l'Energie et des GES en région Centre-Val-de-Loire – 2018 Diagnostic PCAET

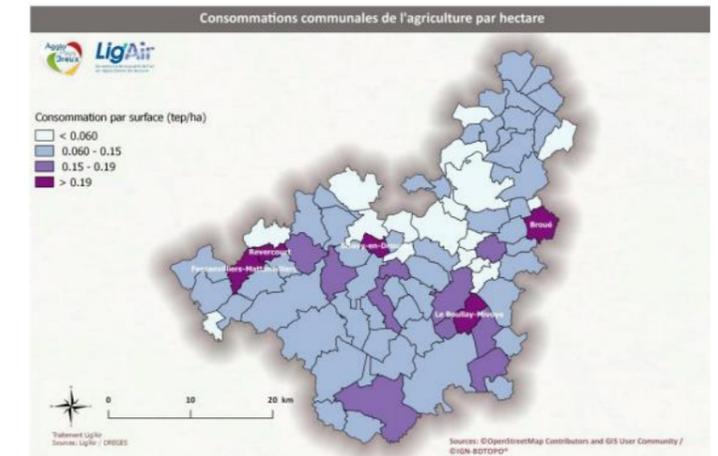
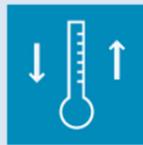


Figure 28 : Cartographie des consommations communales du secteur de l'agriculture par hectare

Consommations d'énergie communales du secteur de l'agriculture par hectare Source : Diagnostic PCAET de la CA du Pays de Dreux

Vision prospective pour le territoire

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie d'ici 2100...



- augmentation d'environ 2°C de l'eau de surface
- réduction des précipitations d'environ 12 %
- augmentation de l'évapotranspiration d'environ 23 % d'ici 2100
- réduction des débits de 10 à 30 %
- réduction de la recharge des nappes d'environ 30 %
- augmentation des sécheresses extrêmes et des fortes pluies (en intensité et en fréquence)

La [stratégie d'adaptation au changement climatique de l'Agence de l'Eau Seine Normandie](#) détaille les conséquences sur l'agriculture locale et propose un plan d'action pour anticiper les changements climatiques et adapter le système agricole et alimentaire du bassin.

L'eau au cœur des débats

« L'Agglomération du Pays de Dreux est concernée par deux types d'enjeux :

- Des enjeux **qualitatifs**, avec de gros problèmes de **nitrate dans les eaux**. Sur l'Agglomération, on retrouve des taux à 60 mg par litre, ce qui dépasse fortement les normes fixées. Il y a un enjeu de **régulation, d'accompagnement et de mise en place de pratiques agricoles qui utilisent moins d'intrants**.
- Des enjeux **quantitatifs** : le bassin versant de l'Avre et de la Blaise, sont menacés par des **prélèvements excessifs**. Ces deux bassins sont en tension forte. Ces prélèvements sont majoritairement industriels, mais aussi agricole et ils excèdent le potentiel de la nappe. Ceci implique de **limiter les prélèvements et travailler sur les méthodes** d'irrigation agricole. » Agence de l'eau Seine Normandie

Les actions/initiatives

Actu > Centre-Val de Loire > Eure-et-Loir > Vernouillet

A Dreux, le miscanthus pour protéger la ressource en eau de 50000 habitants

Protéger la ressource en eau, l'un des enjeux du monde de demain, à Dreux on a décidé de miser sur la plantation de miscanthus que l'on retrouve un peu partout aujourd'hui.



Environnement
Des communes d'Eure-et-Loir s'unissent pour améliorer la qualité de l'eau

Publié le 21/01/2018 à 09:05



Agriculture Eure-et-Loir. Avec le changement climatique comment adapter les systèmes fourragers

Dans le cadre de ses Universités du soir, la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir organise un débat sur l'évolution des systèmes fourragers face aux changements climatiques.



Reconquête de la qualité de l'eau sur deux bassins de captage

Des actions de réduction et de régulation de l'usage de produits phytosanitaires mis en place en concertation avec les agriculteurs

CHARTRE D'ENGAGEMENTS des utilisateurs de produits phytosanitaires

Département d'Eure-et-L
Décret N°2018-1500 du 27 décembre 2018 relatif aux mesures de protection lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones

La [charte](#) a été définie en concertation avec les acteurs et a fait l'objet d'une consultation publique. Elle définit notamment des espaces de lisières en bordure des espaces agricoles.

Environnement

Débat sur l'épandage des pesticides : la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, mise sur une "charte riverains"

ENJEUX

- Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles face aux aléas (climatiques, économiques...)
- Expérimenter de nouvelles pratiques et cultures au regard des évolutions climatiques et de la raréfaction de la ressource en eau
- Intensifier et poursuivre les efforts de changements de pratiques agricoles afin d'améliorer la qualité des sols, des eaux et de préserver la biodiversité
- Encourager le dialogue et l'entraide inter-agriculteurs mais aussi avec les habitants sur les thématiques des pratiques (ZNT) que sur le partage des ressources (eau, paysage...)
- Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations en accompagnant les projets de production d'ENR sur site (projets de méthanisation)
- Inciter la population à faire évoluer les habitudes alimentaires vers des modes de consommation plus responsables : gaspillage alimentaire, local, biologique, produits bruts...

Faiblesses et points de vigilance

- Forte spécialisation des exploitations avec pour conséquences une dépendance aux énergies fossiles et aux intrants, dont les coûts augmentent fortement et une vulnérabilité face à l'augmentation des épisodes de chaleur, de sécheresse, des pluies exceptionnelles
- Pollutions diffuses et impacts sur les sols, l'air, les eaux et la biodiversité
- Proximité avec les zones de captage et espaces résidentiels
- Seules 3% des exploitations ont une activité de vente d'énergie renouvelable (14 exploitations)

Atouts et leviers d'actions

- Présence de nombreux acteurs et dispositifs (y compris financiers) pour conseiller les agriculteurs et accompagner l'évolution des pratiques
- Programme de protection des bassins de captage sur le département
- Certaines cultures du territoire sont adaptées à la sécheresse
- Charte d'engagement des phytosanitaires en Eure-et-Loir et mesures de dialogue avec les habitants mises en place sur le territoire
- Des initiatives inspirantes en agroécologie, sols vivants, agriculture biologique, gestion de l'eau, transformation à la ferme, introduction de nouvelles essences (Grace au Jardin, Arnaud Pelletier du Bis qui cuit...) etc.
- Sensibilisation de la population à l'alimentation durable
- Des projets de méthanisation expérimentaux de méthanisation (au Tremblay-les-Villages et à Germainville- Chérisy) à accompagner pour en faire des démonstrateurs



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :

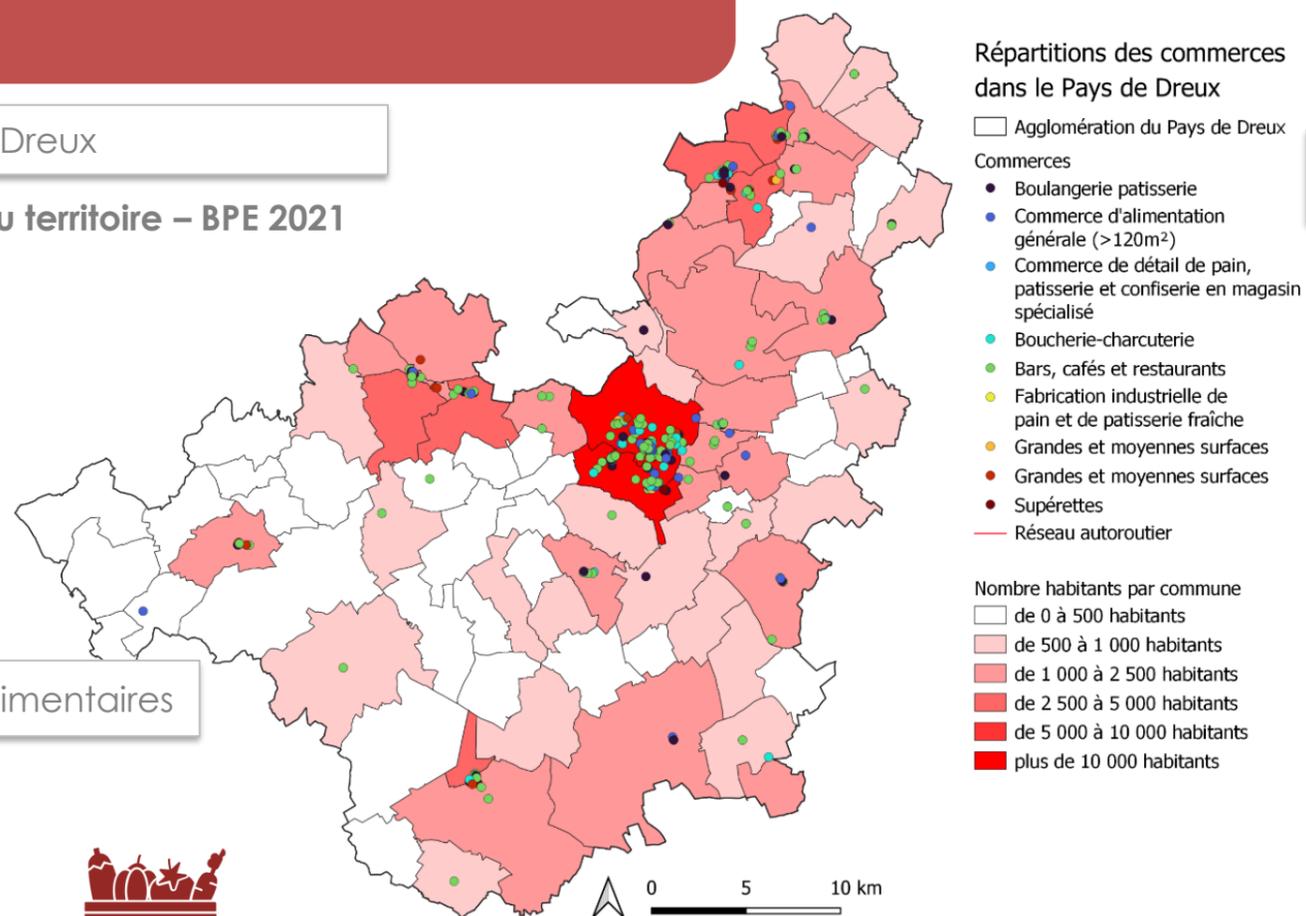


Cartographie des commerces sur le Pays de Dreux

Niveau d'équipement des communes du territoire – BPE 2021

- 26 grandes et moyennes surfaces
- 33 supérettes et épiceries
- 55 boulangeries
- 47 boucheries / charcuteries
- 3 poissonneries
- 11 magasins de produits surgelés
- 12 marchés

Carte d'identité des différents commerces alimentaires



Zoom sur : le maillage commercial

Maillage commercial :

- 32% de la population du pays de Dreux est **théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires** (contre 24% en France) et sur 75% du territoire, c'est plus de la moitié de la population qui en est dépendante. ([CRATER](#))
- 13% des répondants mettent plus de 20 minutes pour se rendre sur leur lieu de course
- En France, 20% des ruraux vivent dans une commune dépourvue de tout commerce, contre 29% de la population du Pays de Dreux. 63% des communes en sont dépourvues.



Les circuits courts

59 exploitations pratiquent la vente en circuits courts (RA 2020) et 46 selon le diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture. Cela représente **12% du nombre total d'exploitations agricoles, en augmentation de 37% par rapport à 2010. La vente directe a augmenté de 82 points par rapport à 2010.**

- Partenariats avec d'autres agriculteurs / transformateurs pour **mutualiser les moyens logistiques et humains**
- Profil des clients : des habitués (proximité géographique), des militants. La moitié des répondants à l'enquête achètent souvent et toujours des produits locaux.
- Difficultés : prix, visibilité de l'offre, recul du bio (AMAP), moyens humains et communication; peu de clients
- Atouts : hausse de la demande en produits locaux, clientèle habituée et militante



Les épiceries

- Ce réseau « secondaire » est **composé des supérettes et épiceries multi-services qui quadrillent le territoire,**
- Clients : 47% des répondants à l'enquête y vont de temps en temps et 43% n'y vont jamais.
- En revanche, 48% des répondants fréquentent toujours et souvent les commerces « traditionnels et artisans » (boulangerie, boucherie...)
- Difficultés : petits espaces, peu de marges économiques, peu de clients
- Atouts : lieux multi-services, proximité avec les habitants, maillage territorial, possibilités d'approvisionnement en produits locaux

L'avis des acteurs

« Notre **clientèle n'est pas prête à mettre autant d'argent sur de telles références [produits transformés locaux]. C'est ce qu'on appelle un **achat d'impulsion** : les clients vont se faire un petit plaisir avec de tels achats mais ça ne constitue pas la base de leur alimentation. C'est en partie pour ça qu'on préfère réaliser des opérations coup de poing : on va mettre en avant tel produit sur quelques semaines sans le pérenniser dans nos rayons. » - GMS**

« **Le local fait peur aux gens qui pensent que c'est cher. Tout augmente dans les grandes surfaces, nous on essaye de ne pas augmenter les prix. Il y a une partie des gens qui ne se déplacent même pas pour voir nos tarifs. »**

« C'est aussi difficile de toucher les gens, surtout ceux de Dreux qui sont à 15 km, ma clientèle est vraiment proche. Ce qui pêche c'est la communication. »



ENJEUX

- **Promouvoir les productions locales vendues en circuits courts** pour informer les consommateurs locaux de l'existence d'une offre locale et limiter les craintes et les défiances et permettre une meilleure compréhension des prix du local
- **Structurer les partenariats entre producteurs, GMS** et plateformes d'achats avec un impératif, **sécuriser les contrats** (durée de 5 ans, prix, volumes)
- Accompagner les acteurs commerciaux, restaurateurs et restauration collective dans **l'organisation de commandes mutualisées** pour veiller à l'équilibre matière surtout pour la viande et rendre possible l'approvisionnement local pour ces productions
- Travailler sur **la diversification des productions locales** du territoire afin de faciliter l'approvisionnement local de la RHD et des distributeurs
- 30% de la population vit dans une commune sans aucun commerce alimentaire, l'accès aux services de proximités est un enjeu pour le territoire. En milieu rural, l'enjeu n'est pas forcément d'installer des commerces dans toutes les communes mais de **renforcer les centralités et d'imaginer des solutions itinérantes et complémentaires** d'une part et **des solutions de mobilités pour favoriser l'accès aux services**.

Faiblesses et points de vigilance

- **Un facteur prix** qui continue de freiner la consommation locale
- Un **enjeu de volume** pour approvisionner **la GMS** notamment : les exploitations agricoles diversifiées sur le territoire sont petites, avec peu de volumes produits. Leurs débouchés sont dédiés aux circuits courts et à l'approvisionnement de certains circuits très spécifiques, en ultra-local ou vers les ménages parisiens
- De nombreuses communes **sans commerces alimentaires** à proximité et peu de solutions de mobilité alternatives à la voiture

Atouts et leviers d'actions

- **Beaucoup de points de vente de produits locaux** : en vente directe, circuits courts, de proximité, en GMS
- Une **plateforme d'achat** et de logistique qui fait le lien entre producteur et acheteur
- Une **demande en produits locaux qui augmente**
- Possibilité **pour la GMS** de faire des achats en direct auprès des producteurs
- **Information, sensibilisation, communication** auprès du grand public pour inciter la consommation de produits locaux
- **2 marques locales** pour promouvoir et faciliter l'identification des produits issus de l'agriculture locale



Profil des répondants

Profil : 741 réponses. 74% de femmes et 60% qui ont entre 40 et 65 ans. 2,4 personnes par ménage en moyenne. 55% ont au moins un enfant

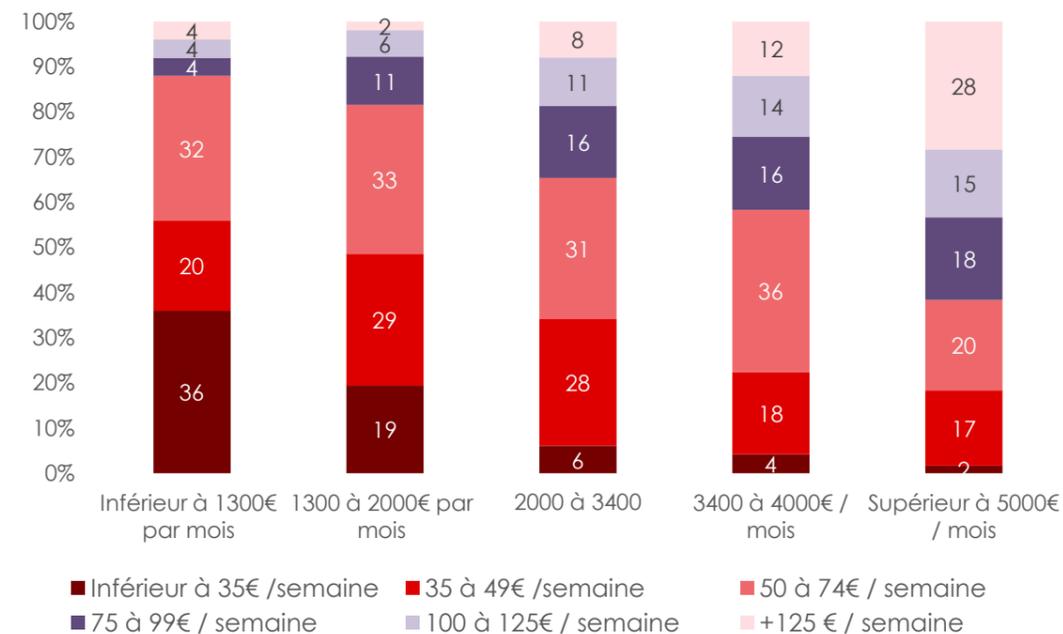
Revenus : 21% ont un revenu par ménage > à 4000€/ mois et 4% ont des revenus < à 1300€/mois → répartition similaire aux moyennes nationales

Budget alimentaire hebdomadaire moyen par personne :

- 29% dépensent entre 50 à 74€ / semaine
- 21% entre 35 à 49€/semaine
- 15% entre 75 à 99€ / semaine
- 21% ont un budget supérieur à 100€ par semaine
- 7% ont un budget inférieur à 35€ / semaine

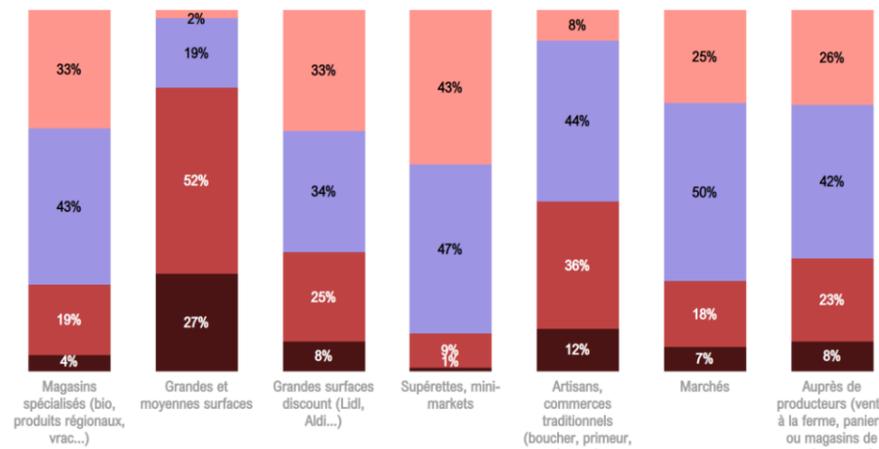
Raisons de ce budget :

- 70% des répondants estiment que leur budget alimentaire convient à leur alimentation et à ce qu'ils souhaitent
- 25% estiment que leur budget leur permet de manger suffisamment mais pas tous les aliments qu'ils souhaitent
- 4% des répondants ont parfois ou souvent un budget contraint
- 44% des répondants sont prêts à augmenter leur budget pour consommer davantage de produits locaux, écologiques ou de qualité. 34% aimeraient bien mais ne le peuvent pas.



Précaution d'analyse et de lecture : Le graphique ci-dessus présente des biais de réponses : certains répondants ont indiqué un budget par foyer plutôt que par personne et d'autres semblent indiquer un revenu individuel plutôt que par foyer. Il n'est pas possible de comparer la part que représentent les dépenses alimentaires selon le salaire. Les tranches « 100 à 125€ » et « + de 125€/semaine » sont les plus susceptibles d'être biaisées par des erreurs de réponses.

Lieux et habitudes d'achats



Le prix est un **critère principal** pour 77% des répondants, suivi du **goût (66%)**. Pour 52% des répondants, l'**origine locale du produit est un critère important**, suivi des **produits sous signes officiels de qualité (39%)** et des **apports nutritionnels (34%)**. Les produits « durables et biologiques » sont en 6^{ème} position, devant l'emballage minimal, la facilité à cuisiner et le commerce équitable.

Consommation de produits locaux :

- 59% des répondants consomment **davantage de produits locaux / régionaux qu'avant**. 7% en consomment **moins qu'avant**, 6% n'en consomment pas.
- **Pas de frein particulier** à leur consommation de produits locaux et régionaux pour 22% des répondants. 44% trouvent que le **prix des produits locaux est trop élevé** et 41% **déplorent l'absence de lieux de vente de produits locaux / en circuit court à proximité de chez eux** et 26% ne savent pas où les acheter. 29% des répondants préfèrent faire leurs courses **en un unique point de vente** pour gagner du temps. **Production locale en bio insuffisante pour 13%** des répondants.
- **Les fruits et légumes** sont les produits locaux les plus achetés, devant le fromage et la viande, principalement achetés sur les marchés et la vente directe.

Consommation de produits biologiques / issus de l'agroécologie :

- 41% des répondants consomment **davantage de produits biologiques ou issus de l'agroécologie**. 11% en consomment **moins** et 17% n'en ont jamais consommés
- **Pas de frein particulier** à leur consommation pour 19% des répondants. 48% trouvent que le **prix est trop élevé** et 26% **déplorent l'absence de lieux de vente à proximité de chez eux**. 18% des répondants préfèrent faire leurs courses en un unique point de vente pour **gagner du temps**. 17% des répondants trouvent qu'il est **difficile de connaître les critères et de se retrouver parmi tous les labels (bio, agroécologie, « HVE »...)**

Attentes des répondants et solutions proposées (dans l'ordre d'occurrences) :

- | | |
|--|--|
| 1. Avoir davantage accès à des produits locaux et régionaux dans mes lieux d'achats habituels | 1. Un magasin de producteurs |
| 2. Avoir davantage accès des possibilités d'achat en circuits courts | 2. Un rayon spécialisé identifié dans les GMS et dans les commerces de proximité + un étiquetage |
| 3. Avoir plus de liens avec les producteurs | 3. Un système de commande/ d'abonnement |
| 4. Avoir davantage accès à des produits bio ou agro écologiques dans mes lieux d'achats habituels | 4. Un marché de producteur, |
| 5. Avoir un marché près de chez moi | 5. Un site internet et un annuaire qui liste les producteurs / lieux de vente |
| | 6. Une tournée par camion itinérant |
| | 7. Des points relais / casiers de produits frais |



Enjeux

- **L'accès à l'alimentation sur le territoire se fait principalement** en GMS (c'est par ailleurs un souhait que de pouvoir avoir davantage accès à des produits dans les lieux d'achat habituels), il y a donc un enjeu à travailler avec ces acteurs dans le futur PAT. Pour ce faire, il faudra structurer les partenariats avec les producteurs en sécurisant les contrats (durée de 5 ans, prix, volumes)
- Le **prix est la contrainte majeure** pour une alimentation locale et de qualité.
- **S'appuyer sur le réseau de distribution secondaire** (supérettes, les marchés et la vente directe chez les producteurs) pour **faciliter l'accessibilité physique** à l'alimentation et permettre ainsi aux personnes les plus éloignées de leur lieu principal de courses de trouver des alternatives plus proches de chez eux (également un souhait d'avoir davantage accès à des possibilités d'achat en circuits courts)
- D'autres **solutions sont à envisager** pour faciliter l'accès (physique ou financier) aux produits locaux en s'appuyant sur des solutions solidaires de proximités : promotion du jardinage & jardin partagé, distribution alimentaire, développer les épiceries solidaires AMAP, glanage alimentaire, troc alimentaire, projet coopératif de type sécurité sociale de l'alimentation...mais aussi la mobilité, prendre en charge une partie de l'approvisionnement local en RHD

Faiblesses et points de vigilance

- **13%** des répondants mettent **plus de 20 minutes** pour se rendre sur le lieu principal de courses ce qui est élevé, **l'accessibilité physique** est en enjeu pour eux.
- Le **prix est le critère principal de choix** pour les $\frac{3}{4}$ des répondants, le goût (66%) et l'origine locale du produit (52%), les signes de qualité (39%) arrivent ensuite. La part de l'alimentation est très importante pour les **foyers les plus modestes** (36%), l'accessibilité financière est un enjeu pour ces habitants. D'ailleurs les **capacités d'augmentation du budget** pour une alimentation locale sont **très limitées** (seuls 30% des répondants déclarent être prêts à augmenter leur budget de 10 à 25 € par semaine.)
- Des répondants qui regrettent le manque de produits biologiques accessible localement

Atouts et leviers d'actions

- Avec 47% des répondants **cultivant leur propre jardin** pour leur consommation personnelle, ceci constitue une **vraie opportunité** à développer pour favoriser l'accès à une alimentation saine, de qualité et de proximité !
- **L'accès à l'alimentation sur le territoire se fait principalement** (à 79%) en GMS et **complétée par un approvisionnement de proximité** chez les artisans et commerçants locaux.
- Un réseau de distribution que l'on pourrait qualifier de **secondaire / occasionnel** existe avec les supérettes, les marchés et la vente directe chez les producteurs .
- **43% des répondants achètent souvent des produits locaux**, 11% toujours ou presque. 40% consomment souvent ou toujours des produits biologiques.
- **Des attentes fortes sur l'alimentation locale et biologique**



Les chiffres clés de l'enquête auprès des établissements et de l'atelier avec les acteurs

Mode de gestion

Répartition du nombre de repas selon le mode de gestion

- 38/44 communes en gestion concédée
- 6/44 communes en régie directe

Une grande disparité de situation : entre la Ville de Dreux qui fournit 1800 repas / jour et la ville d'Aunay sous Crécy qui en fournit 50 repas/jour

L'approvisionnement local

Quelques données quantitatives recueillies lors de l'atelier RHD

- 55% des participants ne connaissent pas la **provenance des produits**
- 80% des participants connaissent la plateforme **Approlocal**
- En revanche très peu connaissent la plateforme « **Sur le Champs** »

Coût global des repas (coût matière)

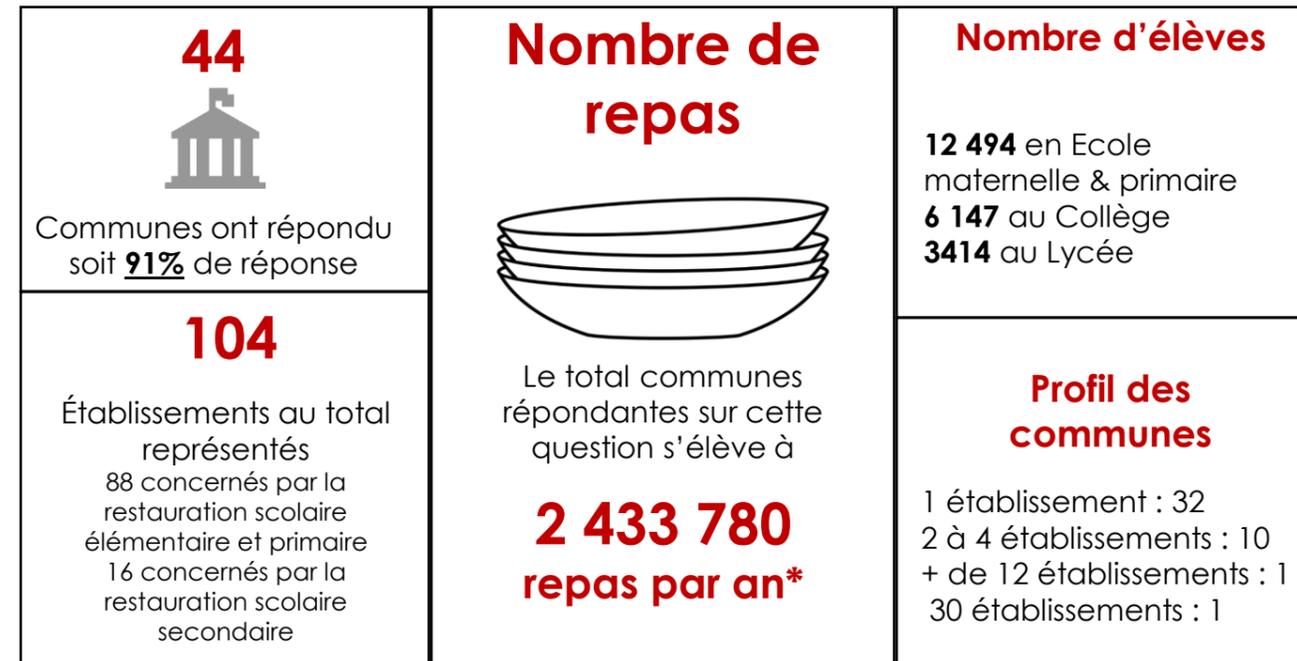
- Régie directe : 7,5 € (2,95 €) Ezy sur Eure
- Gestion concédée : 6,98 € (3,2 €) à Sivom Tremblay-Serazereux,
- Collège : 7€ (1,98€) Collège Martial Taugourdeau à Dreux

Prix payés par les convives :

- Coeff familiale 0,90€/1€/2,50€ Ezy sur Eure
- 3€ Collège Martial Taugourdeau à Dreux

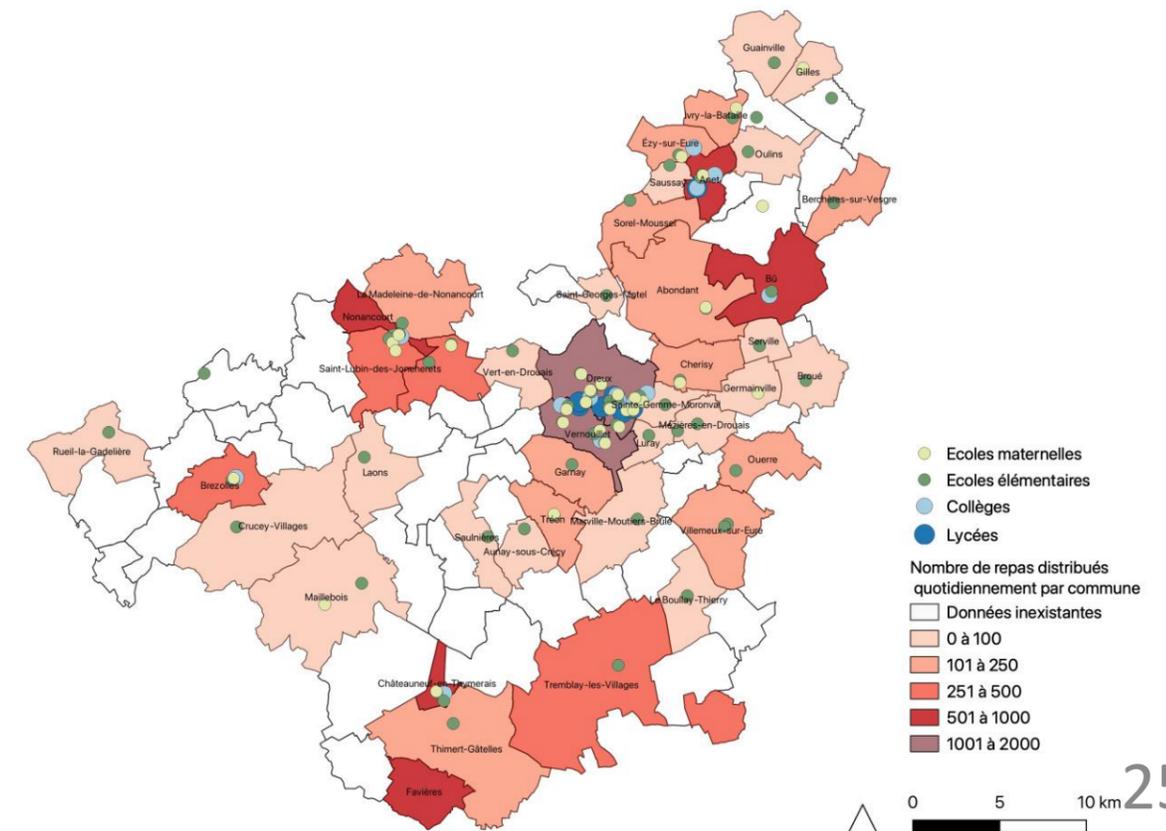
La lutte contre le gaspillage alimentaire

- **L'évaluation** faite du gaspillage varie beaucoup d'une entité à l'autre. Il est parfois jugé très important (près de 50%) parfois faible grâce aux adaptations mises en œuvre.
- Les **volumes** concernés sont **peu connus** pour dans les petites entités sauf lorsque des **opérations spécifiques** sont organisées comme la fait le SIVOM de SAULNIERES CRECY COUVE. La pesée a été effectuée pendant 15 jours et a permis d'évaluer le gaspillage entre 2 et 5 kg par repas.
- Les **collèges en revanche évaluent bien** le gaspillage alimentaire, celui-ci varie entre 15 et 30kg selon le nombre de convives.



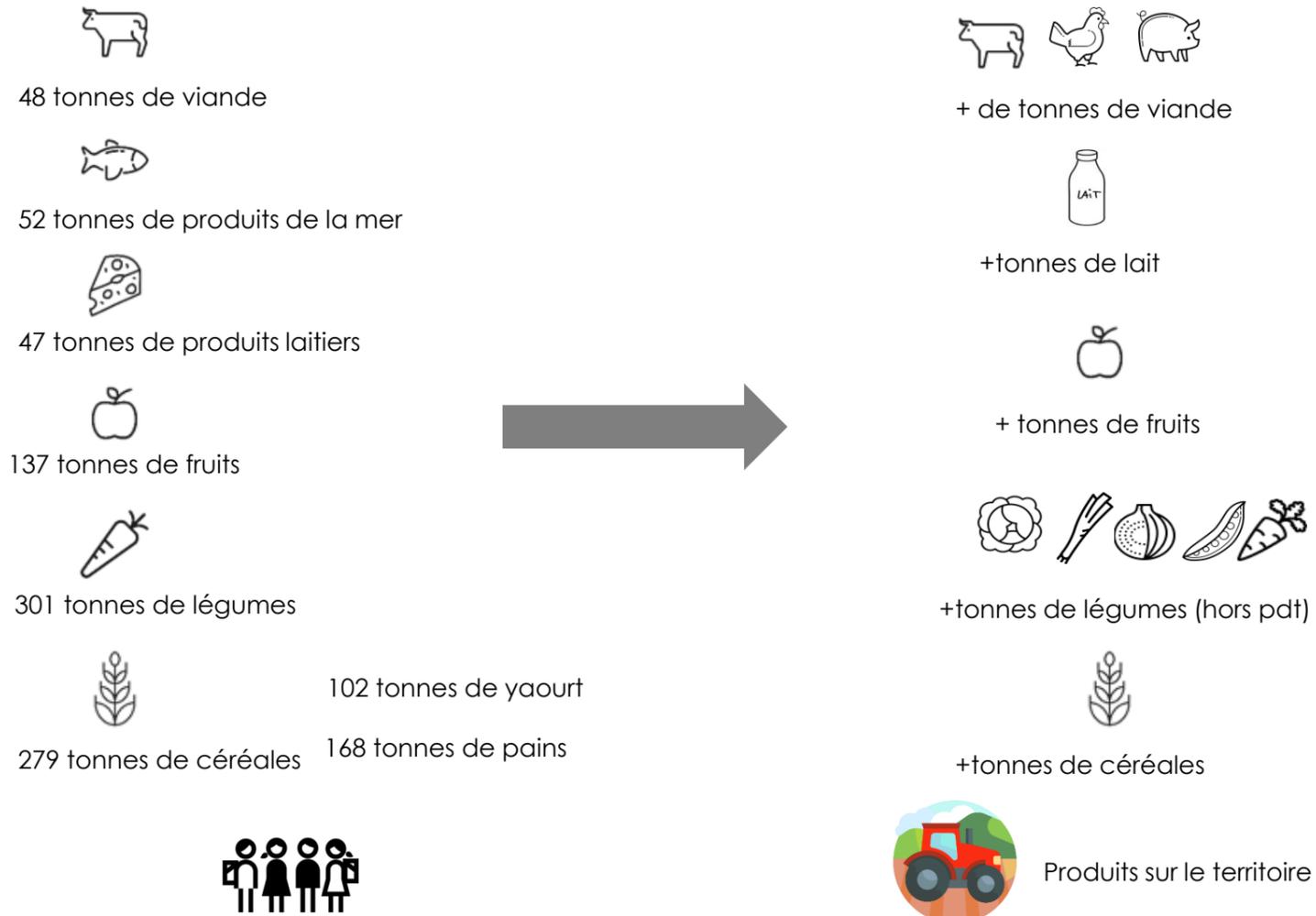
* Année scolaire. Chiffre peut être porté à 3 Millions de repas avec l'hôpital de Dreux et ses 600 000 repas annuels

Répartition des repas commandés ou produits par jour par les établissements scolaires à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (source : enquête CAPD, 2022)



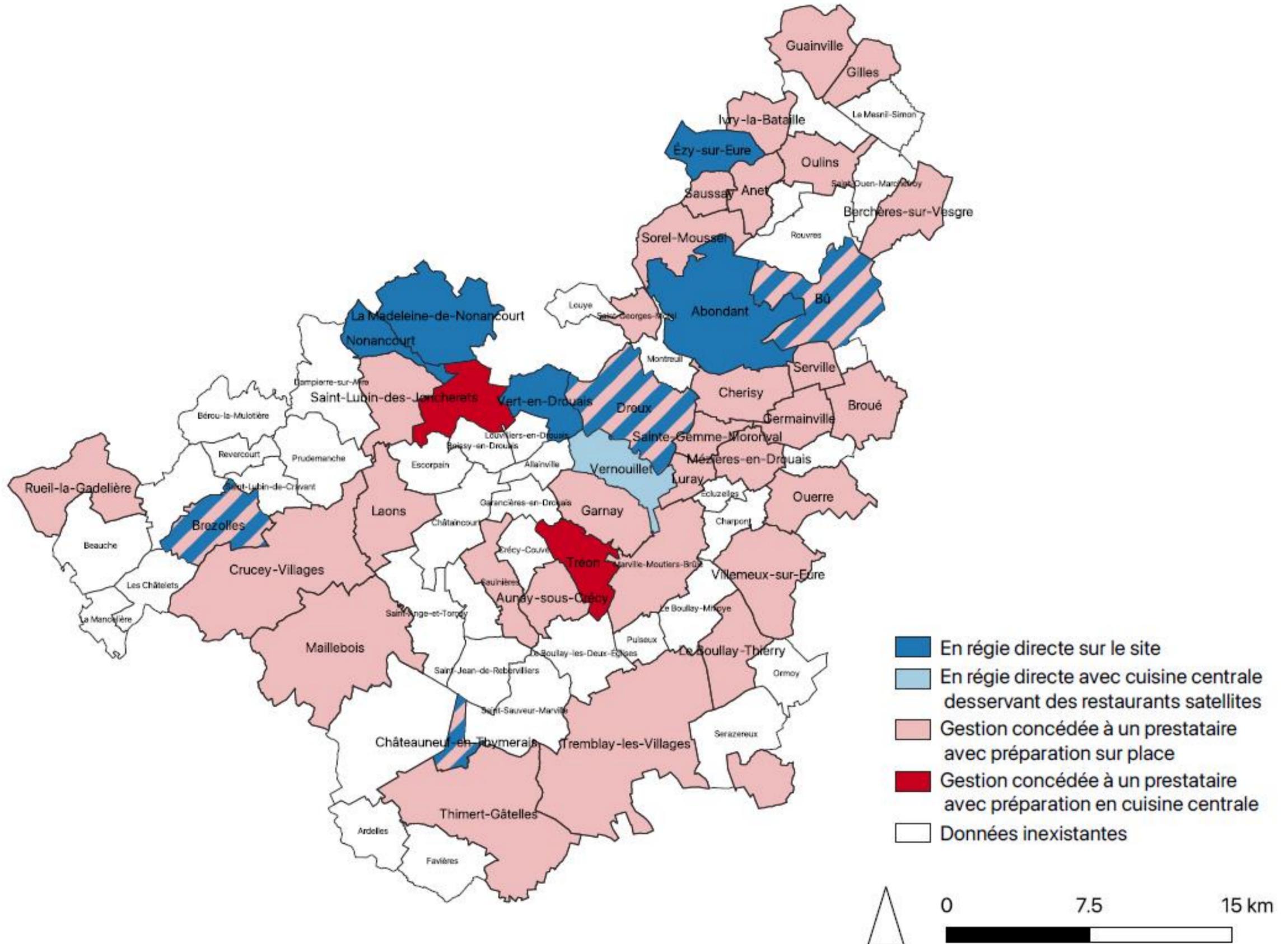


Le territoire peut-il répondre en termes de volume à la demande de la restauration collective ?





Diversité des modes de gestion sur l'Agglomération du Pays de Dreux (source : enquête CAPD, 2022)





Enjeux

- **Mode de gestion** : Etudier l'opportunité d'un approvisionnement des communes de l'agglomération via le projet de cuisine centrale de Dreux, Etudier la faisabilité économique des projets de cuisine centrale à plus petite échelle décentralisée auprès des communes volontaires,
- **Approvisionnement local** : S'assurer de l'acceptabilité des demandeurs à payer le prix juste pour leur approvisionnement local avant d'accroître l'offre de productions locales, Accompagner la structuration de filières locales répondant aux contraintes et besoins de la RHD (labels, typologie de produits, coût, logistique), Faciliter l'accès de la RHD (marchés à bon de commande, critères des marchés publics, jouer sur les composantes des repas) aux produits locaux
- **Gaspillage alimentaire** : Accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire, Mettre en œuvre des solutions pour valoriser les biodéchets (cf loi climat et résilience – Déc 2023)
- **Enjeu transverse** : Favoriser les échanges de pratiques entre collectivités pour améliorer la qualité de service rendue par les prestataires, faciliter l'approvisionnement local et lutter contre le gaspillage alimentaire, informer sur les outils d'approvisionnement locaux

Faiblesses et points de vigilance

- En gestion concédée, les communes ont **peu d'information** sur la provenance des produits par ailleurs la définition de "local" diffère entre les prestataires et les communes.
- Le **coût des produits locaux** est identifié comme la principale contrainte d'autant plus dans un contexte de hausse des coûts (matière première, énergie,..)
- Le **manque d'information** sur l'offre locale et **manque d'offre** en production biologique sur le territoire.
- Le **manque de moyens** (équipements, difficultés de recrutement, financiers)
- Les **conditionnements** (baquettes de grand taille) utilisés par les prestataires
- Des **difficultés à prévoir** le nombre de couverts pour les collégiens et lycéens
- Des **normes sanitaires** trop restrictives

Atouts et leviers d'actions

- **Projet de cuisine centrale de Dreux** dont il faut encore préciser les modalités de service (tarifs, modalités de livraison, qualité des produits, mode de contractualisation, communes intéressées).
- **Volonté politique** de certaines communes de se réapproprier leur approvisionnement local. Le fort intérêt de l'agglomération du Pays de Dreux pour favoriser ce rapprochement.
- **Existence d'outils d'approvisionnement** de proximité ("Sur le Champ", "Agrilocal").
- De **nombreuses initiatives** mises en œuvre par les établissements pour lutter contre le gaspillage alimentaire (adapter les repas, création d'un bar à salade, choix dirigé, deuxième ticket,...).
- Loi Climat et résilience, puissant levier pour la mise en œuvre de solutions de **valorisation des déchets alimentaires**



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :



Une population précaire et vulnérable à l'insécurité alimentaire

- **Taux de pauvreté sur l'EPCI : 15%**, (14,6% en France) = 17 600 personnes
- Taux de pauvreté sur Dreux : 29% = 8942 personnes
- Taux de pauvreté sur Vernouillet : 24%
- **Taux de chômage : 15,2% en 2019** et 30% chez les 15-25 ans
- **Part des allocataires dont les ressources sont constituées à plus de 50% des prestations CAF** (2019 **élevée** : Dreux (32,4%), Vernouillet (26,5%), Mézières-en-Drouais (30,1%), Boissy-en-Drouais (28%), Nonancourt (31,1%), Gilles (42%).
- 24,6% des familles avec enfants sont des familles monoparentales
- Une population vieillissante : part importante de personnes de plus de 65 ans sur plusieurs communes : Anet (28%), les Châtelets (30%), Garnay (27%), Puisieux et Ecluzelles (25 et 26%). À l'échelle de l'EPCI, 19% de la population a 65 ans et plus et 8,2% a plus de 75 ans. 42% vivent seules.
- Une population jeune et précaire : 43% des habitants de Dreux et Vernouillet ont moins de 29 ans). À Dreux, le taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans est **de 32%. Le taux de chômage des 15-24 ans dépasse 35% dans 13 communes (plus de 40% dans 7 communes).**

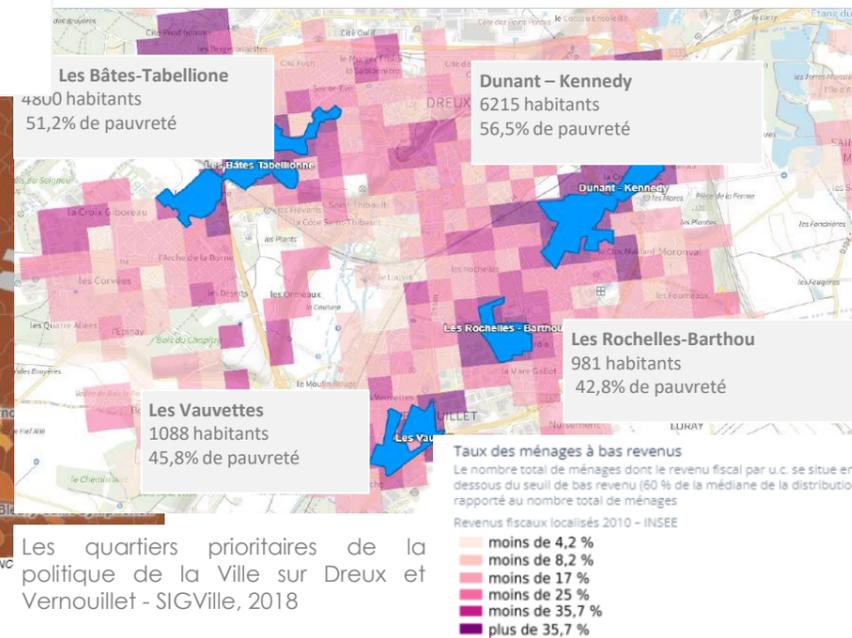
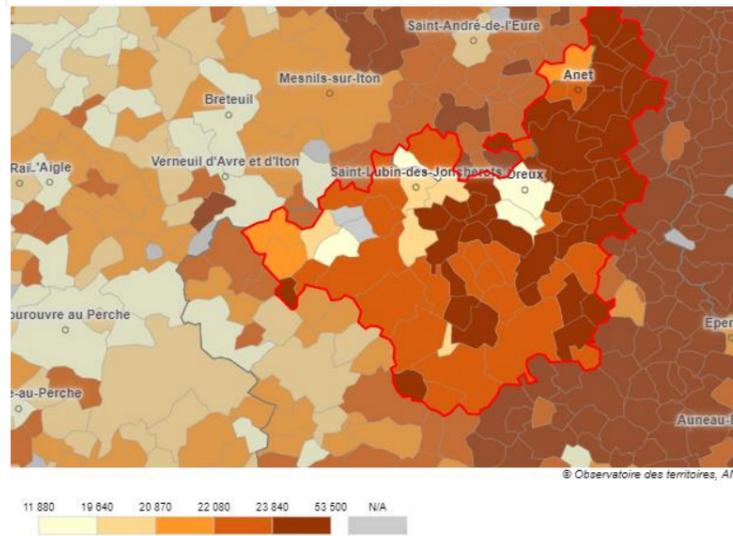
L'aide alimentaire sur le Pays de Dreux (non exhaustif)

- L'épicerie sociale de Vernouillet
 - Ville de Dreux : 4500 personnes aidées par l'épicerie sociale ; organisation des Assises solidaires, mise à disposition de locaux pour les associations
 - Le Relai logement (GIP) : distribution alimentaire et accompagnement des personnes
 - Le Secours Populaire : 1160 personnes accueillies en 2022
 - La Croix-Rouge : 104 communes en gestion, environ 20 personnes vues / semaine
 - Les Restaurants du cœur : 4400 personnes accueillies sur le département dont 160 à Vernouillet et environ 600 personnes en 2022 (800 inscrits en 2023)
 - La P'tite Episol (Vernouillet) : épicerie sociale, 80 personnes accueillies et organisation d'ateliers de cuisine, jardin en permaculture
 - Association Les Deux Rives à Vernouillet
 - Rich and poor : 40 à 50 colis distribués par mois
 - L'épicerie sociale de Bû : courses alimentaires pour une semaine, ateliers, cours, lieu de vie sociale très forte
- La Banque alimentaire d'Eure-et-Loir représente 35 associations et CCAS partenaires, pour 15 900 personnes accueillies.

Les associations et structures de l'aide alimentaire peuvent accueillir au moins 6500 personnes (structures ayant fourni des données), dont 6200 sur Dreux. Sur Dreux, cela représente 70% du nombre de personne sous le seuil de pauvreté et 37% à l'échelle de l'EPCI. Les structures sont actuellement en mesure de répondre à 6500 demandes sur le territoire

De grandes disparités territoriales : quelles solutions apporter ?

Médiane du revenu disponible par unité de consommation, en euros. Observatoire des territoires, 2018



Les initiatives pour l'accessibilité à l'alimentation



L'association **Grâce au Jardin** a mis à disposition des Restos du Cœur et du GIP Relais des terres cultivables, en 2023. Les légumes récoltés seront ensuite distribués aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Grâce au Jardin est également une ferme d'insertion.



Les **Jardins du Cœur**, à Dreux, emploient douze personnes en insertion. Les productions biologiques, sur une surface de 3500m² sont destinées aux Restos du Cœur de Dreux.



L'association **AVERN** a planté des arbres fruitiers dans les QPV de Vernouillet et de Dreux, avec les associations locales et les habitants.

Le Centre Social de Vernouillet mène des projets sur l'alimentation dans le cadre du Contrat Régional de Santé, organisé avec l'Unité de Prévention de l'hôpital de Dreux

L'avis des acteurs

« J'ai pu observer significativement la dégradation des conditions des personnes âgées. »

« On remarque une hausse de la précarité, notamment des familles qui étaient sur la limite et qui ont basculé. »

L'avis des personnes accueillies

« Pourquoi faudrait-il tomber si bas pour être aidé pour manger ? ».

« Les élus doivent comprendre qu'on est en démocratie et qu'on doit être associé aux choix des aides qui nous concernent »

« Grâce à l'épicerie j'ai pu garder de l'autonomie et une certaine dignité. Je peux varier mes repas, manger des fruits et des légumes. » « Ici, j'ai de quoi survivre avec une alimentation diversifiée ! »



Enjeux

- Renforcer la coordination entre aide alimentaire, initiatives solidaires et agriculture locale afin de favoriser l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité, locale et durable
- Faciliter la connaissance des habitants et le recours aux dispositifs existants
- Réfléchir à des solutions de pérennisation économique de ces dispositifs
- Améliorer la qualité des produits consommés par les bénéficiaires de l'aide d'urgence alimentaire
- Diffuser les expériences de développement des épiceries sociales et renforcer leur place sur le territoire
- Apporter des solutions différenciées et adaptées facilitant l'accès à l'alimentation en milieu rural
- Expérimenter des solutions de mobilité innovante et solidaire pour aider les personnes isolées

Faiblesses et points de vigilance

- Une précarité très importante et en forte augmentation, notamment pour certaines populations très vulnérables (familles monoparentales, personnes âgées, familles nombreuses)
- Des situations sensiblement différentes selon la localisation qui nécessitent des réponses adaptées selon la géographie et les caractéristiques du territoire : QPV, ville, milieu rural
- Des contraintes matérielles et humaines limitantes pour l'aide alimentaire : des locaux trop petits, des difficultés à recruter des bénévoles, difficultés administratives, bureaucratiques etc.
- Un système d'urgence qui repose fortement sur produits peu qualitatifs provenant des dons et invendus, impactant la qualité nutritionnelle du régime alimentaire et l'estime de soi des personnes aidées

Atouts et leviers d'actions

- Un maillage d'aide alimentaire fin qui permet de répondre à une bonne partie de la demande (30% sur Dreux) , mais qui gagnerait à être davantage structuré et coordonné
- Des épiceries sociales très appréciées par les personnes accueillies, en particulier en milieu rural. Ces épiceries jouent un rôle social important et sont des lieux multi-activités : épicerie, préparation de repas, évènements conviviaux, cours... Mais ces épiceries reposent sur l'engagement et l'investissement de bénévoles.
- La cuisine, l'apprentissage, la sensibilisation à la nutrition sont des aspects clés pour travailler sur l'accessibilité à l'alimentation. Des associations et structures proposent d'ores et déjà des actions sur ces sujets.
- Les Assises solidaires, organisées à Dreux, sont une opportunité pour valoriser le travail des bénévoles et mettre en visibilité le sujet de l'insécurité alimentaire
- Le tissu commercial de proximité ainsi que le développement de jardins / potagers sont des leviers pour travailler l'autonomie alimentaire des personnes
- Favoriser la création d'un CIAS pour apporter des solutions adaptées en milieu rural et permettre une meilleure coordination des dispositifs à l'échelle de l'agglomération
- Outils mobilisables : Contrat de Ville et Contrat local de santé



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :



Une sur-prévalence des pathologies liées à l'alimentation

Le **diagnostic territorial de santé réalisé par l'ARS et les diagnostics « Ateliers Santé Ville de Dreux et Vernouillet »** mettent en évidence une **problématique de nutrition sur le territoire**, exacerbée par la **moindre disponibilité des médecins** (6,7 médecins/10 000 habitants, contre 10,4 médecins/10 000 habitants en France).

Les **déséquilibres alimentaires (mauvaises habitudes alimentaires, surpoids, obésité) et les pathologies associées** (diabète, maladies cardiovasculaire) touchent l'ensemble de la population. Cette problématique découle d'un **manque d'accès à l'information, d'une méconnaissance des enjeux nutritionnels et sanitaires.**

Une forte prévalence des maladies cardiovasculaires: 648,6 pour 100 000 habitants en 2010-2013 (échelle départementale), contre 590 dans la région et 604 en France

Le taux de diabète est également élevé : 383,5 pour 100 000 habitants contre 380 dans la région et 367,6 en France

Un territoire vieillissant où les enjeux nutritionnels et d'accès à l'alimentation sont forts

Le territoire est caractérisé par un **vieillessement accru de sa population** (10,6% de la population a plus de 75 ans, contre 8% en France), ce qui sous-entend de nouvelles problématiques de santé liées à l'âge. Ce vieillissement de la population est associé à des **enjeux d'isolement, de mobilité et de précarité**. Ceci mène à des **situations de malnutrition, sous-nutrition et freine l'accessibilité à une alimentation qualitative et durable pour tous et toutes.**

Un territoire précaire :

Les travaux sur l'insécurité alimentaire liée aux contraintes financières montrent que **cette situation est associée à une moindre consommation de fruits, légumes et poissons et une surconsommation de produits sucrés et de féculents.**

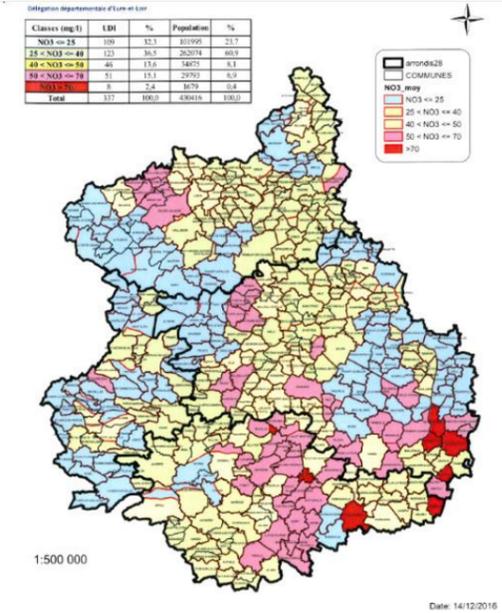
L'avis des acteurs

« Sur le 28, les maladies de l'appareil circulatoire pour les femmes et les hommes sont une des causes principales de décès avec une mortalité évitable. La première cause c'est les cancers, dont une partie est due à l'alimentation. Tous ces chiffres sont très liés à la nutrition »

« J'aime les recommandations du PNNS mais aller vers le bio c'est très compliqué. Culturellement, économiquement, c'est compliqué de manger des produits bios et des fruits et légumes. Entre 1 kilo de pâtes ou 1 kg de tomates bio ça coute pas pareil et ça ne remplit pas le ventre de la même façon. Lors des ateliers, les personnes se mettent à pleurer, entre les troubles du comportement alimentaire, les difficultés sociales, économiques etc. » FRAPS 28

Un territoire où l'usage d'intrants et de pesticides pèse sur la santé des personnes

Le Département de l'Eure-et-Loir est l'un des départements français où les taux de nitrates et pesticides dans les sols et dans les eaux sont les plus élevés. **Environ 7% de la population du département est concernée par la distribution d'une eau non conforme au regard de la concentration en nitrates supérieure à la limite de qualité (50 mg/L) et 8% est concernée par une distribution d'eau présentant des pesticides (Diagnostic territorial ARS, 2015).** Cela concerne majoritairement le sud est ainsi qu'une partie du Nord-Ouest du département



Concentration moyenne en nitrates Dans l'eau distribuée en 2015 (diagnostic territorial de l'ARS, 2015) – Echelle régionale et départementale

Sur le Pays de Dreux, 10 communes sont concernées par un indice de fréquence de traitements phytosanitaires très élevé (entre 5,36 et 10) et le reste des communes a un indice élevé. **La pollution des sols, des eaux et l'utilisation intensive de pesticides et de nitrates a des conséquences fortes sur la santé des agriculteurs.** (Inserm, Pesticides et effets sur la santé : nouvelles données, 2021, [Synthèse de l'étude.](#))

Les acteurs de la santé (non exhaustif)

- Contrat local de Santé Dreux Vernouillet
- L'hôpital de Dreux organise de nombreux ateliers sur la nutrition, financés par le PNA et avec des habitants des QPV
- La FRAPS 28 a un volet promotion et prévention sur le sujet de l'alimentation
- CPTS du Drouais
- Maison de l'autonomie (pour les personnes âgées)
- Maison du diabète
- Les maisons sport santé



Enjeux

- Favoriser l'accès à l'information liée aux enjeux nutritionnels et sanitaires de l'alimentation à tous les publics (y compris les enfants)
- Faire de l'alimentation un outil de prévention de maladies et pathologies
- Améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes isolées ou en situation de précarité via une meilleure coordination des structures de l'aide sociale
- Promouvoir des solutions de proximité, non stigmatisantes et adaptées aux différentes situations géographiques (de ce point de vue, le déploiement des épiceries sociales semble un levier identifié dans le CLS), travailler sur la qualité des produits de l'aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité

Faiblesses et points de vigilance

- Absence de coordination et de visibilité sur l'existant et les projets en cours
- Désertification médicale en milieu rural
- Prévalence des pathologies liées à l'alimentation
- Veiller aux liens précarité / santé
- Des enjeux de santé liés à la qualité des eaux et à la qualité de l'air

Atouts et leviers d'actions

- Des acteurs et associations qui agissent d'ores et déjà sur la promotion de la santé et le champ nutritionnel et qui proposent un certain nombre d'action : réaliser des ateliers "nutrition santé", des actions d'éducation à l'alimentation, travailler sur les imaginaires de l'alimentation, au-delà des simples recommandations nutritionnelles
- L'Hôpital de Dreux travaille activement sur le sujet et organise des événements et ateliers en particulier avec des personnes des QPV
- La FRAPS a un volet « nutrition » dans son programme de promotion de la santé
- Le contrat Local de Santé est en renouvellement, à croiser avec le Projet Alimentaire Territorial



Aménagement du territoire



Filières agricoles et agro-alimentaires



Environnement



Consommation alimentaire du territoire



Accessibilité à l'alimentation



Nutrition et santé



Agro-tourisme et culture

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

Ce document a vocation à présenter de manière synthétique, et sous l'angle du Projet Alimentaire Territorial, le diagnostic agricole et alimentaire du territoire du Pays de Dreux.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces dimensions dans le cadre du PAT de du Pays de Dreux, ce diagnostic analyse le système agro-alimentaire du territoire sous 7 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :

Des marques et structures chargées de la valorisation de l'identité agricole locale



Marque créée en 2002 par la Chambre d'agriculture, avec le soutien du Conseil Départemental, pour permettre aux euréliens de mieux identifier les produits de leur terroir :

- Garantit l'origine locale du produit au travers des matières premières qui le constituent et du savoir-faire nécessaire pour l'obtenir ;
- Offre la possibilité aux producteurs de mettre en avant la qualité et la proximité de leurs produits ;
- Fédère les producteurs locaux du département et structure l'offre de leurs produits.

128 membres en Eure-et-Loir ; 12 producteurs, 5 magasins distributeurs et 1 traiteur sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Dreux.

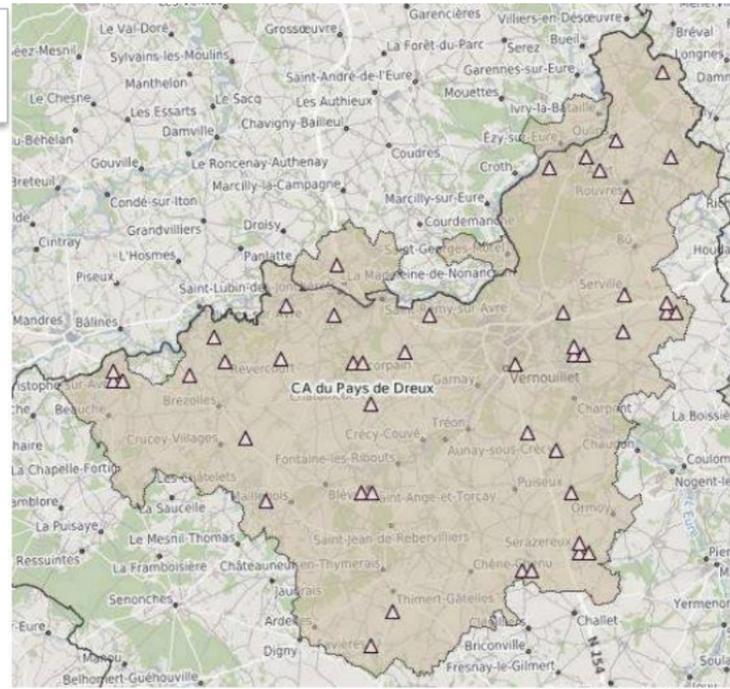
Le réseau national Bienvenue à la ferme valorise également l'agriculture, le patrimoine et la culture locale.

La marque de producteurs a notamment développé des drives fermiers « Bienvenue à la ferme » un peu partout en France ainsi que des marchés de producteurs.

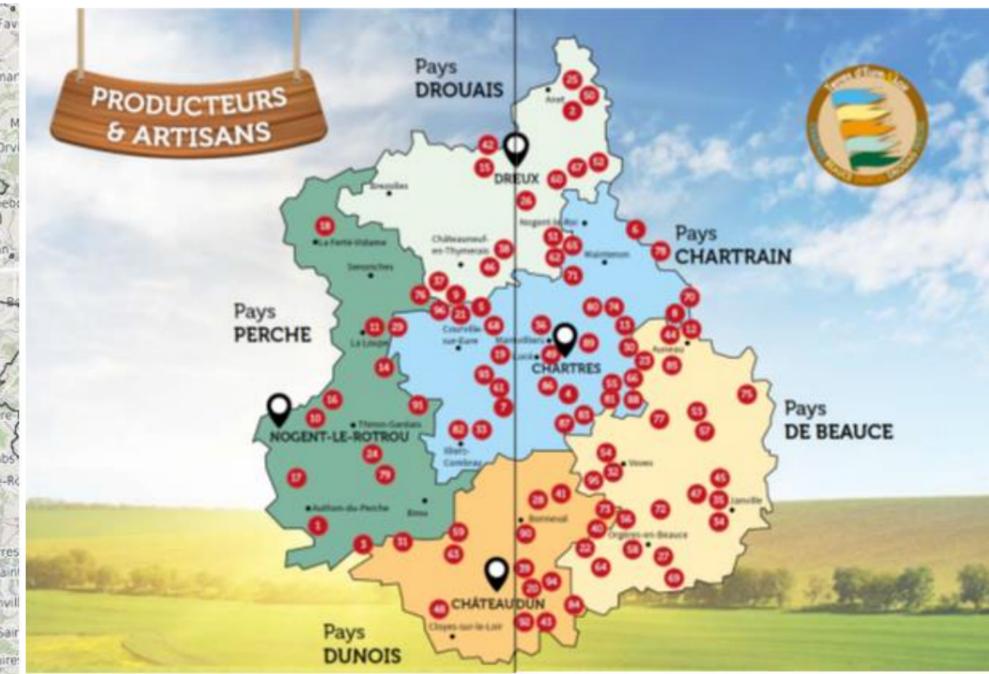
Sur le territoire, 7 agriculteurs adhèrent au réseau animé et coordonnées par la Chambre d'agriculture.

L'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux est ouvert toute l'année. Il propose des brochures, un programme riche en événements au cœur des 81 communes de l'Agglo du Pays de Dreux, une boutique, une billetterie, et des conseils personnalisés pour la préparation des séjours

Sur le territoire, 17 agriculteurs locaux sont référencés et 4 fermes pédagogiques proposent des visites.



Localisation des exploitations en circuits courts (diagnostic agricole, CA28, 2022)



Brochure Terres d'Eure-et-Loir 2022

Un tissu agricole riche

De nombreuses exploitations commercialisent leurs produits en circuits courts et en vente directe sur le Pays de Dreux (46 selon le diagnostic agricole de la CA, 61 selon le RA 2020). Ces exploitations sont localisées partout sur le territoire, ce qui est un atout pour valoriser le terroir et renforcer son attractivité touristique. 15 exploitations adhèrent à la marque Terres d'Eure-et-Loir et participent à l'agenda évènementiel et touristique de la structure. **Au total, ce sont 515 exploitations et tout le tissu économique, social, humain autour de cette activité agricole qui sont à valoriser, promouvoir et ancrer dans le patrimoine et l'identité des personnes.**

Ces événements et la multiplication des points de vente de produits locaux contribuent à la valorisation de l'identité agricole du territoire et à renforcer le lien entre habitants et agriculteurs.

Attractivité touristique :

La proximité géographique avec le bassin parisien est une opportunité forte pour le Pays de Dreux et ses agriculteurs : certains agriculteurs constatent une hausse de la fréquentation de leurs points de vente à la ferme par des franciliens.

Les gîtes à la ferme et chambres d'hôte se développent également en réponse à l'essor des séjours à la campagne et du tourisme local.

L'avis des acteurs

« Au niveau de la communication, si la chambre d'agriculture, le département peuvent promouvoir le local ce serait bien »



Enjeux

- Identifier et qualifier l'offre locale tant en matière de produits locaux, d'hébergement, de visites thématiques (route des saveurs, visites insolites, visite pédagogique...)
- Accompagner les agriculteurs souhaitant ouvrir leur ferme au public au mobilisant les expertises de l'Office de tourisme et d'Eure-et-Loir Tourisme
- Promouvoir cette offre locale dans le cadre de la nouvelle stratégie de destination touristique "Nature royale" (à travers la création du magazine de destination, le nouveau site internet et d'autres formes de communication)
- Animer un réseau de producteurs autour des thématiques touristiques
- Embarquer tant les producteurs que les habitants dans la stratégie touristique et en faire des ambassadeurs fiers de leurs patrimoines

Faiblesses et points de vigilance

- Une stratégie touristique en cours de (re)définition
- Des contacts avec les agriculteurs à consolider pour rapprocher l'OT des acteurs ruraux et identifier et qualifier l'offre touristique puis embarquer les agriculteurs dans la stratégie en les rendant acteurs de sa mise en œuvre
- Manque d'hébergements insolites sur le territoire pour répondre à la demande
- Manque de circuit à vélo au-delà de la route cyclable D41
- Manque d'évènements phares
- Un territoire qui n'est pas reconnu comme une destination touristique que ce soit par les touristes comme par les habitants
- Quelques sites touristiques (la Chapelle royale, le Château d'Anet) qui centralisent les visites au détriment des autres atouts du territoire (Plan d'eau de Mézières-Escluzelles, fermes ...)

Atouts et leviers d'actions

- Une destination touristique à la fois proche de l'aire urbaine de Paris et bien desservie par les transports (train, autoroute) et en concurrence avec la capitale et Versailles
- Une offre touristique "socle" (17 producteurs locaux, 4 fermes pédagogiques) à élargir et sur laquelle s'appuyer pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie
- Des producteurs qui jouent le jeu en organisant chaque année des portes ouvertes et en demandant à être référencé et accompagné pour ouvrir leur ferme
- Des projets expérimentaux (exemple des méthaniseurs) à valoriser
- Des partenaires institutionnels comme le Département d'Eure-et-Loir et Eure-et-Loir tourisme qui ont fait du développement du tourisme en milieu rural (slow tourisme) un axe majeur de leur stratégie. Des collaborations avec Terre d'Eure-et-Loir pour la promotion des produits locaux